Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

3 784064 301705 >

25 SEPTEMBRE 2026 - N°4280 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

LES AMIS DE BASSAC

Une visite amicale à Brossac

La section Randonnée et Patrimoine de l'Association des Amis de l'Abbaye de Bassac a organisé une sortie vers Poullignac, Brossac et enfin Passirac en compagnie d'un groupe de sœurs de la Consolation de Draguignan.

P. 2

GRANDANGOULÊME

Une rentrée animée à l'Alpha

P. 5

EXPOSITION

Quand Doisneau posait son regard sur le cognac

P. 8

RALLYE DES REMPARTS

Chalais, capitale d'un jour pour les voitures anciennes

P. 11

Entre patrimoine et innovation, le Circuit des Remparts fait le plein



Avec près de 11.000 spectateurs payants, la 54e édition du Circuit des Remparts fait le plein. Entre patrimoine automobile, motos anciennes et innovations, Angoulême a vécu trois jours au rythme des moteurs. P. 3

PÉRISCOLAIRE

Gond-Pontouvre offre le goûter aux écoliers

Depuis la rentrée, Gond-Pontouvre fournit gratuitement le goûter aux enfants accueillis en garderie périscolaire et dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

P. 4



ÉNERGIE

La centrale solaire de Bessac à l'heure du bilan

Un an après son inauguration, TotalEnergies a présenté le premier bilan annuel de la centrale photovoltaïque de Bessac. En 2025, ses quelque 5.000 panneaux ont produit 2,7 GWh d'électricité.

P. 5



BILLET

Les transats du titanic

Pour décrire la réalité de l'économie française, le degré d'engagement de la classe politique française pour l'améliorer et les conséquences prévisibles du désastre, l'économiste Jean Tirole, qui reçut naguère le prix Nobel, a utilisé une formule très parlante : « On est sur le Titanic et on se contente de déplacer les transats. » C'est bien l'impression que peut avoir n'importe quel citoyen un tant soit peu informé de la situation. Mais un citoyen honnête avec lui-même, c'est-à-dire qui essaie d'oublier son propre intérêt pour penser au pays.

Prenons, au hasard, la réforme des retraites. Non seulement les efforts consentis par le président Macron et sa Première ministre de l'époque Élisabeth Borne étaient très insuffisants, mais la peur de l'opinion et la démagogie ont conduit le gouvernement à tout arrêter. Pour faire bonne mesure, les partis qui campent aux extrêmes veulent réduire encore l'âge de départ, déjà ridiculement bas, et ils réclament en plus une augmentation des salaires alors que la croissance est nulle. Qui peut comprendre la logique de cet aveuglement ? Bien sûr, tout le monde rêve que ce soit possible et ne veut pas entendre parler du contraire.

Mais les gouvernants, ce n'est pas « tout le monde ». S'ils se battent pour obtenir le pouvoir et ensuite le garder, ce devrait être pour arriver à un résultat, non ? Il y a déjà longtemps, un essayiste égaré en politique avait noté que les professionnels qui l'entouraient semblaient avant tout attirés par les attributs du pouvoir, par l'ambition de faire partie de l'élite, celle des grosses voitures à gyrophares conduites par des chauffeurs, des dorures du mobilier national et des petits palais cossus. C'est bien triste, mais on est obligé de le croire tellement ça ressemble à ce qu'on voit.

Par ailleurs, on aurait tendance à penser que pendant que les ministres actuels, héritiers à la dérive de l'ex-« bloc central » essaient de déplacer les transats histoire de masquer les voies d'eau, le RN et LFI attendant le naufrage en se disant qu'ils ramasseront les débris pour construire un radeau. Il est vrai qu'à partir du moment où l'on considère qu'il est impossible d'éviter la catastrophe, il n'y a plus qu'une seule alternative : ou l'on attend que des sauveteurs arrivent et prennent l'initiative, ou on laisse couler le bateau pour repartir de zéro avec les survivants.

C'est un peu ce qui pend au nez de la France : ce sera le chaos ou alors les instances financières internationales débarqueront à Paris et prendront leurs responsabilités. Ainsi les politiciens français pourront-ils dire : « L'austérité, ce n'est pas nous ». On se demande au demeurant si ce n'est pas ce à quoi ils rêvent en secret. Et l'on se souviendra de cette remarque désabusée de Mitterrand il y a longtemps, quand on croyait que le pays allait mal alors qu'il allait merveilleusement mieux qu'aujourd'hui : « Contre le chômage, on a tout essayé. » Manière de baisser les bras en avouant une impuissance qui n'a rien de rassurant.

L'année 2027 risque de réserver quelques surprises...

Bernard VALETES

L'évangile du dimanche

27 septembre 2026 – 26e dimanche du Temps ordinaire – A
Matthieu 21, 28-32

L'évangéliste Matthieu continue de nous faire partager des leçons données par le Christ. Aujourd'hui il s'agit de savoir dire « oui » et de faire ce que l'on a promis. Deux fils sont invités par leur père à travailler à la vigne familiale. L'un dit non et se ravise, l'autre dit oui mais n'y va pas. Deux comportements que nous connaissons peut-être.
De fait, par ailleurs, Jésus nous a déjà rappelé ce comportement essentiel que nous devons épouser : « Que votre parole soit "oui", si c'est "oui", "non", si c'est "non". Ce qui est en plus vient du Mauvais » (Mt 5, 37). Mais ce que le Seigneur souhaite c'est notre acceptation libre à le suivre et à être le « sel de la terre » et la « lumière du monde » (Mt 5, 13+14). Est-ce l'attitude du deuxième fils qui promet à son père et ne tient pas parole (cf.v.30) ? Ne le condamnons pas trop vite car nous avons souvent cette même attitude. Bien sûr, Pierre a aussi trahi Jésus mais est-ce une raison pour ne pas chercher à ce que notre promesse soit tenue ? De fait, lorsque nous nous présentons pour recevoir le Corps du Christ, est-ce que notre « amen » est une simple réponse liturgique ou un engagement ? L'écrivain Mark Haddon prête les propos suivants à son personnage principal, Christopher : « Et dans la Bible, il est écrit tu ne tueras pas et pourtant il y a eu les croisades et deux guerres mondiales et la guerre du Golfe et il y a eu des chrétiens qui y ont tué des gens. » Sont-ce des raisons pour continuer ? Certainement pas. Les paroles du Christ, conservent toute leur actualité et si en exprimant notre croyance nous nous engageons à vivre à la suite du Christ comme ses disciples qui « laissant tout, le suivirent » (Lc 5, 11), nous devons vivre la cohérence de notre foi. De fait chacun de nos refus ou chacun de nos retournements d'infidélité à nos promesses sont autant de clous que le christ a subi sur la croix.
De plus de tels agissements nous renvoient, comme le dit Jésus, à ceux et celles que nous jugeons mal, les publicains, les prostitués, ceux qui n'ont pas la foi. Notre mission n'est pas de nous opposer à eux mais au contraire de nous unir mais pour cela nous devons avoir la logique de notre propre identité. Sinon, qui sommes-nous ?
Souvenons-nous en à la l'issue de nos rencontres, à la sortie de nos messes, à la fin de nos prières et lectures personnelles. Prenons soin de nous rappeler que seul le Christ est parfait mais que nous nous devons de veiller à demeurer fidèles à notre foi. Ainsi nous pourrons, nous aussi faire nôtres les paroles du cantique de John Newton :

Grâce étonnante,
au son si doux,
Qui sauva le misérable
que j'étais ;
J'étais perdu
mais je suis retrouvé,
J'étais aveugle,
maintenant je vois.

Gérard CROZAT, diacre

Association des Amis de l'Abbaye de Bassac

Une visite à l'église Notre-Dame de Brossac



Robert Vieuille, à gauche, et le maire, Didier Maudet, ont accueilli leurs visiteurs. C.D. (clp)

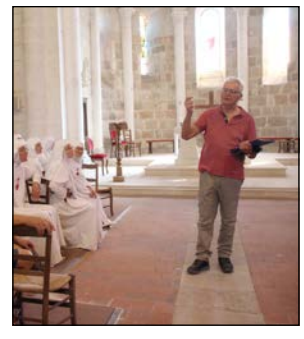
La section Randonnée et Patrimoine de l'Association des Amis de l'Abbaye de Bassac (AAAB) a organisé une sortie vers Poullignac, Brossac et enfin Passirac en compagnie d'un groupe de sœurs de la Consolation de Draguignan.

« *Au XIIe siècle, lors de l'édification, l'emploi du grison, très répandu dans ce sud de la Charente, a limité les décors, cette roche étant inappropriée à la sculpture*, explique le maire, Didier Maudet. *Par contre, le sanctuaire possède une fresque peinte, remise au jour à l'occasion de travaux sur la voûte en cul-de-four.* »

Ce mardi 15 septembre, accompagné de son premier adjoint, Jean-Luc Poirier, le premier magistrat, a le plaisir de recevoir dans l'église Notre-Dame une trentaine de membres de l'AAAB, l'association des Amis de l'Abbaye de Bassac. « *Créée en 1948 avec le concours de la communauté vivant alors dans les lieux, elle assure l'entretien des bâtiments et des jardins de ce site monastique remarquable dont l'abbaye est dédiée à sainte Thérèse de Lisieux*, détaille Hervé Catala, président depuis 2021. *Riche de quelque 130 adhérents, elle a même été retenue cette année pour une subvention dans le cadre du Loto du patrimoine afin de réaliser la restauration des anciens chais.* »

Si l'association organise conférences, marchés d'automne, spectacles musicaux, elle a aussi une section randonnée patrimoine qui, tous les deux mois, met sur pied des sorties. « *Ce mardi, grâce à deux membres de Reignac Patrimoine, Robert Vieuille et Ludovic Barillot, après l'église de Poullignac ce matin, nous découvrons celle de Brossac,* explique la responsable, Marie Foucher. *Le pique-nique sous les Halles sera suivi d'un accueil dans le parc du château du Châtelard.* »
Quant à une quinzaine de Sœurs de la Consolation de Draguignan (83), en séjour à l'abbaye de Bassac, elle a pu profiter de toutes les riches découvertes de la journée.

C.D. (clp)



Robert Vieuille, un ancien d'Arts Brossac, a su capter son auditoire. C.D. (clp)



Les Sœurs de la Consolation de Draguignan ont pris le temps d'échanger avec des habitants. C.D. (clp)

Paroisse Saint-Amant-Gond-Champniers

La messe d'installation du père Jean-Vivien Paquier

Monseigneur Hervé Gosselin a présidé, ce dimanche 20 septembre en l'abbatiale de Saint-Amant de Boixe, la messe d'installation du nouveau curé, le père Jean-Vivien Paquier.
Les fidèles sont venus très nombreux prendre part à cette très belle et longue cérémonie à l'issue de laquelle la plupart ont partagé l'apéritif avant que beaucoup ne prolongent la fête par le déjeuner.
Le père Jean-Vivien prend la succession du père Florian Marchand dont il était le vicaire depuis deux ans. Il est maintenant assisté par le père Luc (à gauche sur la photo) en provenance de l'abbaye canoniale de Sainte-Marie de Lagrasse.



Mgr Gosselin a présidé la messe d'installation du père Jean-Vivien Paquier. Jean-Pierre Méric

Jacqueline GOIS (clp)

Angoulême Avec près de 11.000 spectateurs le dimanche, 500 voitures engagées dans les rallyes et plus de 160 en piste, la 54e édition du Circuit des Remparts confirme son pouvoir d'attraction. Entre patrimoine automobile, motos anciennes et innovations, Angoulême a vécu trois jours au rythme des moteurs.

Entre patrimoine et innovation, le Circuit des Remparts fait le plein

Pendant trois jours, les moteurs ont une nouvelle fois pris possession d'Angoulême. Concours d'élégance, rallyes sur les routes charentaises, expositions dans le centre-ville et courses autour des remparts : la 54e édition du Circuit des Remparts s'est achevée dimanche 20 septembre sur un bilan très positif.

Près de 11.000 personnes ont pris place dans l'enceinte payante pour assister aux courses et démonstrations. Dans le reste de la ville, difficile de chiffrer la foule qui a circulé au milieu des véhicules exposés et des différentes animations.

Lorraine-Dietrich et CG à l'honneur

Au-delà de la piste, le Circuit continue de jouer la carte du patrimoine automobile à travers ses expositions. Lorraine-Dietrich était particulièrement mise à l'honneur cette année, au Musée d'Angoulême, au 16/9e et dans les jardins de l'hôtel de ville.

Place Francis Louvel, les CG complétaient ce voyage dans le patrimoine mécanique. La marque des frères Chappe et de Gessalin a fabriqué environ 400 véhicules entre 1966 et 1974.



Place Louvel, les CG ont attiré tous les regards. *LT*

Les motos retrouvent la piste

Les quatre roues n'étaient d'ailleurs pas seules à attirer les regards. Comme en 2025, les motos anciennes occupaient une place à part dans le programme. Vingt-sept machines d'avant-guerre étaient rassemblées rue Trarieux. Elles ne sont pas restées longtemps immobiles : le public a également pu les voir évoluer sur le circuit lors d'une démonstration « façon course ».



Les Lorraine-Dietrich étaient à l'honneur. *LT*

Un œil tourné vers l'avenir

Les mécaniques anciennes n'étaient pas les seules à l'honneur. L'animation proposée par Synnoïa autour de son simulateur a notamment retenu l'attention du public.

Plus de 500 personnes sont montées à bord, virtuellement, de la Porsche 911 de Damien Kohler, pour deux tours de piste sur le circuit des Remparts.

Autre innovation qui témoigne d'une ouverture vers l'avenir : le projet de voiture de sport écoresponsable The Toy. Inspirée esthétiquement par la mythique Renault 5 Turbo, The Toy dispose d'un moteur alimenté par un carburant constitué à 85 % d'Ethanol, obtenu à partir de marc de raisin.

Le rendez-vous est déjà pris pour la suite. La 55e édition du Circuit des Remparts se déroulera du 17 au 19 septembre 2027.

Laetitia THOMAS

Les garages dans la roue des Remparts

Jusqu'au 3 octobre, l'espace mémoriel de la Résistance et de la Déportation présente une exposition sur l'histoire de garages charentais des origines à nos jours.



Pierre Pequin, 93 ans, devant une photo le représentant à 4 ans dans le garage de son père, Eugène. *LT*

En 1901, le guide Michelin recensait une dizaine de garages en Charente. En un demi-siècle, le garage est passé du statut d'atelier de fortune pour une clientèle aisée à celui de pilier industriel et commercial. Avant la Seconde Guerre mondiale, quasiment tous les villages avaient un garage et certains ont inscrit leurs noms dans l'histoire de leur commune.

À l'occasion du Circuit des Remparts, Sylvie Heraut, bénévole de l'association Circuit des Remparts, et Pascal Lévêque, responsable de l'Espace mémoriel, se sont plongés dans les archives départementales pour mettre en lumière ces ateliers charentais qui ont contribué à l'évolution des mobilités.

Des noms restent encore dans les mémoires comme le garage Barrouilhet à l'entrée d'Angoulême qui ne se relèvera pas de la mise en service de la déviation de la RN10. Pendant le Circuit des Remparts, les garages angoumoisins deviennent les PC des écuries pour vérifier les mécaniques.

Pierre Pequin, 94 ans, se souvient encore de l'effervescence dans le garage Saint-Ausone de son père, Eugène. « *On recevait toute l'équipe moto et leurs mécanos. C'est Jean Behra qui m'a fait rentrer la première fois aux Remparts* », se souvient le nonagénaire qui a pris la suite de son père avant de transférer le garage à Sillac en 1975.

L'exposition met en lumière également le garage Vallet, réquisitionné pendant la Seconde Guerre mondiale pour accueillir les réfugiés de l'exode, puis les réfugiés espagnols, ou encore le garage Drounau, le plus ancien de Cognac. Autant d'hommes et de lieux qui ont porté, dans l'ombre et le cambouis, la révolution moderne en Charente.



Votre Courrier Français

POUSSE-T-IL DANS LES ARBRES ?

NON ! IL EST LE FRUIT DU TRAVAIL DE TOUTE UNE ÉQUIPE.

JE SOUTIENS MON JOURNAL EN FAISANT UN DON :

O 50 € O 100 € O 200 € O Montant libre .....€

Je remplis mes coordonnées

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre de :
Presse et Pluralisme - Le Courrier Français
Groupe Audiens - CS 90125 - 27091 Evreux Cedex 9

OU FAITES VOTRE DON DIRECTEMENT SUR :
dons.presseetpluralisme.fr

66 % de votre don déductible de vos impôts (dans la limite de 20 % de votre revenu imposable). Un don de 100 € ne vous coûtera que 34 €.
Reçu fiscal envoyé automatiquement.

Courrier français — Hebdomadaire régional
Presse & Pluralisme

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par l'association Presse & Pluralisme, selon l'article 10 de leurs Conditions Générales d'Utilisation, disponible à l'adresse dons.presseetpluralisme.fr/cgv. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, de portabilité des données vous concernant, de limitation du traitement, d'opposition au traitement, de retrait de votre consentement et votre droit de définir le sort de vos données après votre mort. Ces droits peuvent s'exercer par e-mail à l'adresse dons@presseetpluralisme.fr.

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

70 impasse Joseph Niepce,
16000 ANGOULÊME

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction16@courrier-francais.fr - 05 45 95 22 80
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédactrice départementale :** Laetitia Thomas.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24

ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) **:** 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE · La Nouvelle République : 232 avenue Grammont, 37000 TOURS.
CPPAP : 1127 C 92911 - **ISSN :** 2101-5163
Dépôt légal à parution.

PEFC 10-31-3409

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.

Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

Pharmacies de garde

Dimanche 27 septembre

Aigre : Grande Pharmacied'Aigre, 25 Grande Rue, Tél. : 05.45.21.10.41.
Brigueuil : Pharmacie de Brigueuil, 14 place de la Mairie, Tél. : 05.45.71.01.17.
Chazelles : Pharmacie de Chazelles, 2 rte de La Rochefoucauld, Tél. : 05.45.23.53.70.
Garat : Pharmacie de Sainte-Catherine, 1108 rue de Bellevue, Tél. : 05.45.60.63.77.
Gond-Pontouvre : Pharmacie de la Touvre, 113 rte de Vars, Tél. : 05.45.68.37.25.
Jarnac : Pharmacie du Marché, 2 place du Baloir, Tél. : 05.45.81.15.36.
La Couronne : Pharmacie du Centre, 3 rue Victor-Hugo, Tél. : 05.86.86.82.62.
Montmoreau-Saint-Cybard : Pharmacie Delgoulet, 8 av de l'Angoumois, Tél. : 05.45.60.31.37.
Saint-Fort-sur-le Né : Pharmacie Navaud, le Bourg, Tél. : 05.45.83.01.22.

Sépultures

Semaine du 12 au 18 septembre

Angeac-Champagne : Pierre Brillet, 88 ans.
Angoulême : Bernadette Colas, 91 ans ; Olivier Gratreau, 77 ans ; Odette Marteau née Prudent, 91 ans ; Yves Berger, 77 ans ; Louis La Rosa ; Bernadette Brechoteau née Baslé, 80 ans ; Claude Daniaud née Baguet ; Yvette Linlaud née Ballandre, 96 ans.
Aubeterre-sur-Dronne : Edith Drouaud née Daygre, 95 ans.
Auge-Saint-Médard : Josette Légeron née Favraud, 78 ans.
Barbezieux-Saint-Hilaire : Liliane Denis née Auxance, 88 ans.
Berneuil : Renée Michaud née Nadaud, 95 ans.
Bessac : Michelle Bibard née Gautier, 80 ans.
Bignac : Joseph Daviaud, 92 ans.
Brie : François Imard, 66 ans.
Cellettes : Jacqueline Cazauran née Damico, 95 ans ; Serge Coussi.
Chalais : Valérie Maurin née Lapuenté, 54 ans.
Champagne-Mouton : Marcelle, Solange Demorgny née Pressac, 114 ans.
Chazelles : Joséphine Allafort née Segura, 95 ans.
Cherves-Châtelars : Bernard Guilbon, 92 ans.
Cherves-Richemont : Martine Garandeau née Verilhac.
Cognac : Sylvette Mira née Boutin ; Jean Coussy, 94 ans.
Condac : Tom Jolly, 22 ans.
Condéon : Lilianne Bidouard née Mondy, 98 ans.
Confolens : Annick Rainaud née Piveteau, 68 ans.
Couronne (La) : Raymonde Bazoin née Petit, 88 ans ; Claude Chamoulaud, 80 ans.
Dirac : Fabrice Jegou, 44 ans.
Ebréon : Francette Couraud née Schittly, 82 ans.
Eraville : Thierry Courivaud, 62 ans.
Exideuil-sur-Vienne : Patrick Rondeau, 64 ans.
Fontenille : Joseph Claude Allafort, 80 ans.
Garat : Nicolas Chabraud, 31 ans.
Genouillac : Pierre Duqueroix, 95 ans.
Le Grand Madieu : Andrew Marsh, 67 ans.
Isle d'Espagnac : Monique Foreau née Pelé, 83 ans.
Ligné : Sylvie Bonnaud-Dutrait, 55 ans.
Magnac-sur-Touvre : Daniel Billaud, 77 ans. **Mazerolles :** Alain Giry, 76 ans. **Montboyer :** Christelle Baufreton, 48 ans.
Nersac : Camille Gangneux née Rousseau, 86 ans.
Paizay-Naudouin-Embourie : Marylène Canel née Gadioux. **Pérignac :** Xavier Jubert, 59 ans.
Roumazières-Loubert : Frédéric Pagnoux, 61 ans. **Ruelle-sur-Touvre :** Michel Bultez, 72 ans ; Valérie Guine épouse Michel. **Ruffec :** René Labarussias, 91 ans.
Soyaux : Noël Da Silva, 87 ans. **Saint-Claud :** Claude Delage, 79 ans. **Saint-Front :** Éliane Boullet née Fetis, 94 ans. **Saint-Même-les-Carrières :** Georges Moreau, 90 ans. **Saint-Michel :** Jean-Bernard Foucher, 68 ans. **Saint-Yrieix-sur-Charente :** Joël Perrault, 75 ans.
Taponnat : Sylvie Pâcreau née Petit, 63 ans.
Villognon : Sylvie Bonnaud-Dutrait. **Vouzan :** Roger Delon, 93 ans.

Cinéma

Avec *Ce qui nous mène à toi*, Khalil Cherti suit Charlie et Hicham dans un parcours de PMA qui vient bouleverser bien plus que leur vie à deux.

« Ce qui nous mène à toi » : chacun, ensemble

Récompensé à Angoulême par le Valois du scénario et celui des étudiants francophones, le premier long métrage de Khalil Cherti explore le désir d'enfant, mais surtout ce que l'attente déplace en chacun : le couple, la filiation, la foi et notre rapport à l'autre.
Charlie (Nina Meurisse) et Hicham (Sofian Khammes), la trentaine, s'aiment mais ne parviennent pas à avoir d'enfant. Ils s'engagent dans un parcours d'aide médicale à la procréation qui va durer trois ans, entre espoirs et déceptions. Une épreuve des corps, mais pas seulement.
Pour Khalil Cherti, qui cosigne le scénario avec Simon Serna, entrer en PMA transforme aussi le récit que chacun entretient avec sa propre filiation. L'histoire ne se joue donc pas uniquement à l'intérieur du couple : elle vient réveiller les histoires personnelles, les absences, les liens aux parents et ce que l'on transporte avec soi lorsque naît le désir de transmettre à son tour.

La foi comme espace de dialogue

La spiritualité traverse également le film. Hicham est musulman et la PMA vient naturellement interroger sa foi. L'imam (Younès Boucif) lui rappelle qu'elle est licite. Mais Khalil Cherti refuse d'en faire un film défendant un point de vue sur la religion : il préfère incarner des valeurs qui lui sont chères.
Younès Boucif (l'imam) défend ainsi un personnage contemporain, moderne, pensé comme *« un intermédiaire, un passeur de discussion »* pour les fidèles. L'islam constitue le contexte dans lequel évolue Hicham, sans être présenté comme un problème. La mise en scène cherche au contraire à humaniser et rendre accueillant cet espace religieux.



De gauche à droite : Khalil Cherti (réalisateur et coscénariste), Sofian Khammes (Hicham) et Younès Boucif (l'imam). *Sophie AVRIL (clp)*



Simon Serna (coscénariste) avec Khalil Cherti (réalisateur et coscénariste), ont reçu le Valois du scénario et celui des étudiants francophones. *Sophie AVRIL (clp)*

Des êtres qui se déplacent

Chez Hicham (Sofian Khammes), l'épreuve réveille notamment l'absence du père. L'acteur dit avoir travaillé jusque dans les silences de son personnage. Ce qui le touche, ce sont les êtres capables de se déplacer : ceux qui avancent avec leurs névroses, leurs malheurs et leurs manques plutôt que de rester figés par eux.
Mais c'est surtout l'altérité qui l'a séduit dans l'écriture du film. *« J'ai souvent joué le mec de... Là, ce sont deux rôles qui sont deux sujets, pas objets l'un de l'autre. Deux regardés, mais deux regardants. »* Une nuance essentielle pour Sofian Khammes : *« Au point de vue dramaturgique, c'est compliqué d'écrire pour deux. On peut écrire l'un qui regarde l'autre. Là, ce sont les deux qui se regardent. »*
Charlie et Hicham ne sont donc pas seulement racontés comme un couple confronté à la PMA. Le film préserve deux trajectoires, deux regards et deux individualités qui se rencontrent, se confrontent et se transforment sans que l'une soit réduite à l'histoire de l'autre.

L'épreuve du temps

Tourné à Toulouse en 23 jours, sous une pluie particulièrement présente, le film fait du temps une matière à part entière. Pour Khalil Cherti, l'épreuve de la PMA n'est pas seulement corporelle : elle réside aussi dans cette attente qui transforme silencieusement les êtres.
Au-delà du désir d'enfant, *Ce qui nous mène à toi* raconte finalement ce que signifie avancer vers l'autre sans cesser d'exister soi-même.

Sophie AVRIL (clp)

Ce qui nous mène à toi, de Khalil Cherti, avec Nina Meurisse (Charlie), Sofian Khammes (Hicham) et Younès Boucif (l'imam). En salles le 11 novembre 2026.

Périscolaire

Depuis la rentrée, Gond-Pontouvre fournit gratuitement le goûter aux enfants accueillis en garderie périscolaire et dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité.

Gond-Pontouvre offre le goûter aux écoliers



Quelque 130 écoliers de Gond-Pontouvre bénéficient d'un goûter gratuit offert par la commune. *Mairie de Gond-Pontouvre*

À Gond-Pontouvre, les parents n'ont désormais plus besoin de glisser un goûter dans le cartable. Depuis la rentrée scolaire 2026, la commune le fournit gratuitement à tous les enfants accueillis dans les garderies périscolaires ainsi que dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Une mesure qui concerne quelque 130 enfants et n'entraîne aucune augmentation du tarif de la garderie ou de la cantine.
À travers cette nouvelle organisation, la municipalité entend à la fois favoriser une alimentation saine et équilibrée, assurer les mêmes conditions d'accueil à tous les enfants et simplifier le quotidien des familles.

Des produits bio et locaux privilégiés

Les goûters sont préparés sur place, dans le respect des règles de la restauration collective. La commune privilégie des produits simples et de qualité, avec des fruits, des produits laitiers et céréaliers, tout en favorisant les produits bio et locaux.
La mesure bénéficie du financement européen du programme « Lait et fruits à l'école », qui soutient les collectivités souhaitant promouvoir une alimentation équilibrée et l'accès des enfants à des produits labellisés, notamment bio, AOC/AOP, IGP ou Label rouge.

Trente minutes dédiées au goûter

Pour ajuster au mieux les quantités et limiter le gaspillage alimentaire, les familles doivent désormais inscrire leurs enfants à la garderie du soir. Un temps de 30 minutes est consacré au goûter dans l'espace de restauration. La commune prévoit également un agent supplémentaire par école, tandis que les plus jeunes bénéficient de l'accompagnement d'une Atsem en complément de l'équipe périscolaire.
Avec ce nouveau service, la municipalité entend faire du goûter un véritable temps de pause et de convivialité, tout en renforçant l'égalité entre les enfants accueillis en périscolaire.

Énergies renouvelables Un an après son inauguration, TotalEnergies a présenté le premier bilan annuel de la centrale photovoltaïque de Bessac. En 2025, ses quelque 5.000 panneaux ont produit 2,7 GWh d'électricité et généré 8.674 euros de retombées fiscales pour le territoire.

La centrale solaire de Bessac à l'heure du bilan



Le bilan d'exploitation 2025 de la centrale solaire de Bessac a été remis au maire Jean-Claude Chevalier. *TotalEnergies*

Un an après son inauguration, la centrale photovoltaïque de Bessac a livré ses premiers chiffres. Lundi 14 septembre, TotalEnergies a remis son bilan d'exploitation 2025 à Jean-Claude Chevalier, maire de la commune, avant une visite du site avec les élus du territoire.

Jean-Paul Riquet, directeur régional de TotalEnergies, et les équipes de TotalEnergies Renouvelables France étaient notamment entourés de la députée Sandra Marsaud, de Marie-France Deschamps, vice-présidente de la communauté de communes Lavalette Tude Dronne chargée de l'aménagement du territoire, et de Mireille Neeser, maire de Poullignac et suppléante du sénateur François Bonneau.

Pour TotalEnergies, Bessac revêt une dimension particulière : il s'agit de la première centrale solaire mise en service par l'entreprise en Charente. D'une puissance de 2,7 MWc, elle compte précisément 5.018 modules photovoltaïques et neuf onduleurs. Si son inauguration officielle remonte à septembre 2025, sa mise en service avait eu lieu dès le 14 décembre 2023.

L'équivalent de la consommation de 1.800 habitants

Implantée sur une ancienne base de travaux liée à la construction de la ligne ferroviaire, la centrale a permis de reconvertir un délaissé de la SNCF en site de production d'électricité. Un investissement de 2,8 millions d'euros pour cette installation qui s'étend sur environ 3,5 hectares.

Sur l'ensemble de l'année 2025, la centrale a produit 2,7 GWh d'électricité, soit, selon TotalEnergies, l'équivalent de la consommation électrique annuelle, hors chauffage, de 1.800 habitants. L'entreprise estime également à 400 tonnes les rejets de CO_2 évités par comparaison avec le mix électrique européen, soit l'équivalent d'environ 12.000 allers-retours en voiture entre Bessac et Bordeaux.

8.674 euros de retombées fiscales

Le bilan permet aussi de mesurer les retombées économiques locales du projet. En 2025, la centrale a généré 8.674 euros d'impôts et taxes pour le territoire. Le Département de la Charente en perçoit 47,9 %, la commune de Bessac 26,4 % et la communauté de communes Lavalette Tude Dronne 25,7 %.

Le projet avait également associé les habitants à son financement. Sur les 2,8 millions d'euros investis, 280.000 euros avaient été ouverts au financement participatif. Au total, 56 investisseurs locaux y ont pris part et ont perçu en 2025 leurs nouveaux intérêts.

Biodiversité et visites pédagogiques

Un an d'exploitation permet également d'observer la manière dont la végétation et la faune évoluent autour des panneaux. Selon le suivi environnemental présenté par TotalEnergies, les mesures mises en place ont permis de préserver les habitats, avec une faune *« globalement bien représentée »* sur le site. Deux nouveaux gîtes à chauves-souris doivent être installés en 2026, conformément aux recommandations du bureau d'études chargé du suivi.

Au quotidien, l'entretien de la végétation est confié à l'entreprise ENS, tandis que des opérations de maintenance préventive et des vérifications périodiques sont réalisées sur les installations.

La centrale veut aussi devenir un support de sensibilisation. Dans le cadre de l'opération Génération Transition pilotée par France Renouvelables, elle a accueilli plusieurs groupes scolaires pour faire découvrir les enjeux de la transition énergétique et les métiers des énergies renouvelables. Le 21 mai dernier, une vingtaine d'élèves de l'école de production Fer Ensemble, à Cognac, ont ainsi pu pénétrer dans les coulisses du site.

Médiathèque de GrandAngoulême

Une rentrée animée à l'Alpha



L'équipe de l'Alpha a concocté une rentrée animée. *LT*

Alphabulleuse, nouveau fonds Facile à lire, rentrée littéraire et prêt d'instruments de musique : l'Alpha multiplie les nouveautés et les rendez-vous pour sa rentrée.

L'Alphabulleuse invite au voyage

Samedi 26 septembre de 10h à 21h30, l'Alpha invite ses visiteurs au voyage à l'occasion de l'Alphabulleuse. Placée sous le thème *Embarquement immédiat*, cette journée fera voyager le public à travers les différents Mondes de la médiathèque, avec de nombreuses activités et animations.

Le bateau s'installera dans le *Monde Créer*, le train dans le *Monde Comprendre*, l'avion à l'accueil et la voiture dans le *Monde Imaginer*. Le programme prendra lui-même la forme d'un passeport que les visiteurs pourront faire tamponner au fil de leurs escales.

Un village Voyager autrement réunira également plusieurs partenaires autour des mobilités et de la découverte du territoire, parmi lesquels l'office de tourisme, les Sentiers métropolitains ou encore la Maison de l'Europe.

En soirée, à 18h puis à 20h, changement d'ambiance : une *murder party* sur le thème des pirates invitera les participants à résoudre une série d'énigmes.

Des livres plus accessibles

Autre nouveauté de cette rentrée : la création d'un fonds Facile à lire, destiné notamment aux personnes éloignées de la lecture. Installé dans le hall d'accueil, dans un espace facilement identifiable, il doit permettre de trouver rapidement des ouvrages accessibles.

Pour constituer ce fonds, les bibliothécaires de l'Alpha ont passé en revue les collections de la médiathèque. Entre 150 et 200 ouvrages seront ainsi présentés sur un mobilier spécialement aménagé. Ce nouvel espace sera inauguré vendredi 2 octobre, autour d'un petit-déjeuner organisé de 10h à 12h.

461 romans passés au crible

La rentrée sera aussi littéraire. Mardi 6 octobre, dans l'auditorium, les bibliothécaires de l'Alpha partageront leurs coups de cœur parmi les 461 nouveaux romans de cette rentrée éditoriale.

Pour établir leur sélection, ils seront accompagnés de partenaires comme Cosmopolite, Mangakat ou la librairie de la Cité. La présentation prendra cette année la forme originale d'un journal télévisé. La soirée sera également retransmise sur YouTube.

Des instruments à emprunter

Enfin, à partir du 7 novembre, les abonnés pourront repartir de l'Alpha avec autre chose qu'un livre sous le bras. La médiathèque lance le prêt d'instruments de musique.

Guitare sèche ou électrique, basse, clavier, djembé… 26 instruments seront proposés gratuitement à l'emprunt. Ils seront accompagnés d'une méthode et de partitions. Aucune caution ne sera demandée, mais les emprunteurs devront signer une charte de prêt.

Pour donner le coup d'envoi de cette nouvelle offre, le conservatoire Gabriel-Fauré accompagnera le lancement avec plusieurs concerts proposés au sein de la médiathèque.

Laetitia THOMAS

Agriculture Dégrèvements de taxe foncière, aides de 1.000 à 4.000 euros, indemnisations : face aux conséquences de la sécheresse et des fortes chaleurs, le plan CASI entre dans sa phase opérationnelle en Charente. Les demandes pour le fonds d'urgence sont ouvertes jusqu'au 12 octobre.

Le plan d'urgence pour les agriculteurs dans le concret

Après la concertation, place aux premières mesures. Une semaine après avoir réuni les organisations professionnelles agricoles, le préfet de la Charente a validé le déploiement de plusieurs dispositifs du plan CASI – « Canicule, Adaptation, Sécheresse, Incendies ». Annoncé début septembre par le Gouvernement, celui-ci mobilise plus d'un milliard d'euros au niveau national pour soutenir les trésoreries et relancer la production agricole après les épisodes de canicule et de sécheresse.

Jusqu'à 50 % de dégrèvement de taxe foncière

Première mesure désormais précisée : le dégrèvement collectif de la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB). Il atteindra 50 % pour les terres, 40 % pour les prairies et 30 % pour les vignes, en fonction des pertes de récoltes constatées en Charente.

Les propriétaires concernés n'auront aucune démarche à effectuer : les avis de dégrèvement doivent leur être adressés automatiquement dans les prochains jours. Ceux qui estiment la réduction insuffisante au regard de leurs pertes pourront toutefois déposer une demande individuelle accompagnée de justificatifs.

De 1.000 à 4.000 euros d'aide

Autre dispositif qui entre dans sa phase opérationnelle : le fonds d'urgence. La Charente bénéficie d'une première enveloppe de 1,564 million d'euros, qui sera ciblée sur trois secteurs particulièrement touchés : les grandes cultures, l'élevage, ainsi que le maraîchage et les cultures spécialisées.

Les aides forfaitaires s'échelonneront de 1.000 à 4.000 euros selon les filières et certains critères, comme le nombre de salariés pour les maraîchers ou le transport de fourrages et l'achat de semis pour les éleveurs. Un bonus de 750 euros est également prévu pour les jeunes agriculteurs installés depuis moins de trois ans. La situation financière de l'exploitation sera prise en compte pour déterminer les dossiers prioritaires.

Le guichet est ouvert depuis le 21 septembre et les demandes pourront être déposées jusqu'au 12 octobre, avec l'objectif de procéder aux premiers paiements dès octobre. Une enveloppe supplémentaire doit par ailleurs être attribuée à la Charente en novembre.



Les cultures de printemps ont été fortement touchées par les épisodes caniculaires. *Archives LT*

L'indemnisation des pertes attendue

Le dispositif d'Indemnisation de solidarité nationale (ISN) avance également. Le préfet a désormais saisi la commission nationale compétente, qui doit se réunir le 1er octobre, afin d'obtenir son déclenchement pour les cultures de printemps fortement touchées en Charente : maïs, tournesol, orge de printemps, féverole, lin, soja, sorgho ou encore pois chiche.

Pour les exploitants non assurés, l'ISN permet une indemnisation partielle, culture par culture, lorsque les pertes de production dépassent 50 %. Le maraîchage, les légumes de plein champ et l'arboriculture doivent faire l'objet d'un examen ultérieur, en décembre.

Enfin, les aides exceptionnelles sont prolongées. Le guichet consacré à l'achat d'engrais azotés restera ouvert jusqu'au 31 décembre, avec un élargissement des conditions d'éligibilité. Le soutien au gazole non routier agricole, à hauteur de 15 centimes par litre, est lui aussi prolongé jusqu'à la fin de l'année.

Sénatoriales

Neuf candidats en Charente

Le 27 septembre, les grands électeurs (délégués des conseils municipaux, conseillers départementaux et régionaux) sont appelés à élire les deux représentants de la Charente, au Sénat.

Nicole Bonnefoy (divers gauche) et François Bonneau (DVD), les sénateurs sortants, briguent de nouveau un siège au Palais du Luxembourg. Sept autres candidatures ont déposé en préfecture : Cédric Alexandron (Parti communiste) ; Aymeric Mongelous (RN) ; Geoffroy Dudouit (LFI) ; Manuel Desvergne (Renaissance) ; Fabienne Godichaud (PS) ; Raymond Robert Martin (Écologistes) ; et Nordine Bessad (sans étiquette).

Comme les députés, les sénateurs votent les lois et contrôlent l'action du Gouvernement. Ils représentent les collectivités territoriales. Ils sont élus pour un mandat de 6 ans. Le 27 septembre au soir, les deux sénateurs charentais qui siègeront jusqu'en 2032 seront connus.

Mémento

Rédaction, publicité, abonnements, annonces légales : Courrier-Français, 70 impasse Joseph-Nièpce, 16000 Angoulême ; Tél. : 05.45.95.22.80 ; Fax annonces légales : 05.56.44.23.70 ; Mail : redaction16@courrier- francais.fr
Dépositaires
Angoulême : Cathédrale Saint-Pierre, 18 rue Fénelon.
24h/24 :
Samu : Tél. 15. **Centre antipoison :** Tél. : 05.56.96.40.80. **Pompiers :** Tél. : 18. Police : Tél. : 17. **Ambulances :** Tél. : 05.45.67.89.10. **Drogue info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.23.13.13. **Sida info-service :** (numéro vert), Tél. : 08.00.84.08.00. **A.P.I.D. (Enfance maltraitée) :** Tél. : 05.45.61.20.02. **Violence conjugale :** Tél. : 05.45.69.79.74 (de 18h à 9h du lundi au vendredi et 24h/24, les samedis, dimanches et jours fériés).

Vie en Église

Messes et réunions



Église Saint-Mathurin de Montignac sur Charente, commune de La Boixe. *Jacqueline GOIS (clp)*

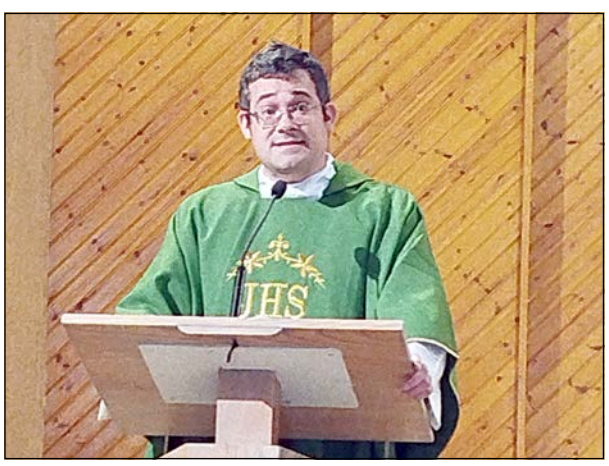
SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Messes
Samedi 26 septembre à 18h30 à Saint- Amant de Boixe.
Dimanche 27 à 9h30 à Champniers et 11h à Gond-Pontouvre.
Lundi 28 septembre à 19h à Saint-Jacques de L'Houmeau.
Mardi 29 à Montignac sur Charente, commune de La Boixe.
Mercredi 30 septembre à 10h30 à la maison de retraite de Saint-Amant de Boixe.
Jeudi 1er octobre à 17h30 à Champniers suivie de l'adoration.
Vendredi 2 octobre à 9h à Gond-Pontouvre.
Samedi 3 à 18h30 à Champniers.
Dimanche 4 octobre messe de rentrée du doyenné à 11h à la cathédrale suivie d'un repas sur inscription.

Réunions
Chapelet tous les mercredis à 11h en l'église Saint-Christophe de Vindelle.
Adoration le jeudi à 20h30 à l'église Notre-Dame de La Paix de Gond-Pontouvre.
Partage de la Parole le samedi de 10 à 12h au presbytère de Vars à La Boixe.

Vie en Église

Un nouveau vicaire



Le père Luc au cours de son homélie à Notre-Dame de la Paix. *Jacqueline GOIS (clp)*

SAINT-AMANT DE BOIXE - GOND-PONTOUVRE - CHAMPNIERS

Ce dimanche 13 septembre, les paroissiens ont fait la connaissance du nouveau vicaire, le père Luc, secondant notre nouveau curé, le père Jean-Vivien Paquier. Le père Luc vient de l'abbaye Sainte-Marie de Lagrasse (Aude), pour une année de discernement à l'Oratoire Philippe Néri.

Jacqueline GOIS (clp)

Apprentissage Les apprentis en 1ère année des différentes formations au CFAA de la Charente ont fait leur rentrée.

La rentrée au CFAA de la Charente

LA COURONNE

Pour les apprentis 2e année en BTS GDEA (Génie Des Équipements Agricoles) et VO (Viticulture Œnologie), la rentrée avait commencé le 24 août et pour leurs homologues en 2e année des autres filières le 7 septembre.
Cette nouvelle année s'annonce riche en apprentissages, entre enseignements au CFAA et périodes en entreprise, permettant aux jeunes de développer leurs compétences au plus près des réalités professionnelles.
« Il est encore possible de rejoindre certaines formations pour cette rentrée », note le directeur, Laurent Gaudré. Quelques places restent disponibles dans plusieurs filières : CAPA Métiers de l'Agriculture supports Élevage Ruminants et Viticulture pour se former aux pratiques d'élevage et à la viticulture ; Bac Pro CGEVV (Conduite et Gestion de l'Entreprise Vitivinicole), une formation dédiée aux métiers de la viticulture et de la production vitivinicole ; Bac Pro Agroéquipement, pour se former aux métiers liés aux matériels et équipements agricoles ; BTS VO, pour approfondir ses compétences dans les domaines de la viticulture et de l'œnologie ; BTS GDEA, consacré aux équipements, aux technologies et à la maintenance des matériels agricoles.
« Une opportunité pour les jeunes qui souhaitent encore s'engager dans une formation en apprentissage et construire leur avenir professionnel dans les secteurs de l'agriculture, de la viticulture et de l'agroéquipement », souligne-t-il en *« remerciant chaleureusement l'ensemble des entreprises qui ont fait le choix de s'engager dans la formation des jeunes par l'apprentissage, malgré un contexte économique particulièrement difficile »*.



Laurent Gaudré dirige l'établissement de formation depuis septembre 2022. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Renseignements au 05.45.61.90.00 auprès d'Isabelle Linlaud, CFAA de la Charente.

Le salon Maître coiffeur voit plus grand

LA COURONNE

Changement de patron et d'enseigne au 82 bis de la route de Bordeaux. Fermé quelques jours pour travaux, le salon de coiffure mixte LL a rouvert sous le nom de Maître coiffeur Mandin Ludovic.
« Ancien gérant du salon de 2014 à 2020, je l'ai racheté en 2026, rénové et ajouté en extension une partie esthétique dédiée à tous les soins du visage et corporels, épilation, beauté du regard et Head spa », explique Ludovic Mandin.
Une nouvelle étape dans le parcours de ce professionnel qui a débuté dans la coiffure en 2000 et jusqu'à 2006 à Périgueux. Salarié puis manager et gérant, le voilà patron à 42 ans d'un salon au nouveau design et nouveau confort avec Shake's Beer pour voisin.
« On est quatre plus moi actuellement : deux coiffeuses, une esthéticienne et une prothésiste ongulaire indépendante », détaille-t-il.
Pour toutes les prestations, accompagnements et dernières techniques proposés en coiffures hommes et femmes, Maître coiffeur Mandin Ludovic est ouvert de 9 heures à 19 heures du mardi au vendredi et de 8 heures à 15 heures le samedi.



La nouvelle équipe à la tête du salon de coiffure de la route de Bordeaux. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Maître coiffeur Mandin Ludovic – 82bis route de Bordeaux – 16 400 La Couronne - Tél. : 05.45.65.21.51. RDV sur le site internet Planity.

La reprise à Récré Anglais La Couronne

LA COURONNE

La deuxième saison des bains linguistiques en anglais de Récré Anglais à La Couronne est lancée avec Flavie Roget à sa tête.
« Je fais partie d'un réseau de franchisés en Charente avec Élodie Charpentier à Saint-Yrieix et Tina Evans à Cognac », souligne la jeune femme. Baignée depuis son plus jeune âge dans les cultures anglophones, cette Couronnaise d'adoption diplômée d'un Master d'Anglais a étudié aux États-Unis avant de revenir en France où elle a exercé dans différents domaines, notamment en médiation culturelle et dans l'éducation, avant de se lancer dans l'entrepreneuriat en 2024.
Elle a notamment géré la book'thèière à Angoulême et le café bouquinerie franco-anglais fermé fin 2025. *« Mon projet est faire découvrir l'anglais en s'amusant aux enfants de 3 à 11 ans à travers des jeux, des chansons, des arts créatifs »*, explique-t-elle.
Pour ce faire, elle propose différentes formules en petits groupes d'un maximum de six incluant le transport et le repas ou goûter et dessert dans les écoles d'Angoulême, de La Couronne et alentour.
« Je dispense également un suivi Français Langue Étrangère pour les nouveaux arrivants de pays anglophones à Angoulême », note la formatrice certifiée. Dès la sortie de l'école, elle prend les enfants en charge et propose un véritable bain linguistique et assure le transport, les repas et les activités.
Un service clé en main tarifé à 89 euros par mois pour 2 heures en Lunch Time sur le temps de la cantine (lundis, jeudis ou vendredis enfants récupérés et ramenés à l'école) ; à 79 euros par mois pour 2 heures en Tea Time après l'école (lundis, mardis ou jeudis – enfants récupérés à l'école et récupérés à son domicile) ; à 59,50 euros pour 1 h 30 en Brunch maternelle des mercredis avec collation le matin (enfants véhiculés par les parents). Possibilités d'ateliers d'une heure et demie pour les deux premiers.



Flavie Roget a lancé la deuxième saison des bains linguistiques en anglais de Récré Anglais. *Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)*

Jean-Pierre CHAMPAGNE (clp)

Renseignements Récré Anglais La Couronne au 06.51.40.02.49 - flavie.roget@recreanglais.com

Festival Plus de quarante artistes de tous horizons durant deux jours et demi investiront le Hameau de la Brousse avec expositions, performances et installations.

La 26e édition de ZOU ! les 25, 26 et 27 septembre

SERS

Ce festival de tous les arts pour tous les gens, proposé par l'association Onomatopée avec LN Le Cheviller et Michel Gayout, prendra place comme à l'accoutumée dans le parc du hameau de la Brousse, mais aussi dans les carrières et les différents bâtiments devenus le temps d'un week-end des espaces d'expositions ou de performances.

Du cabaret burlesque au handpan, en passant par la chanson française et la danse butoh à l'aube, la variété des propositions est toujours aussi surprenante pour ce festival pensé pour que les artistes puissent donner libre cours à leurs rêves les plus fous. Avec ses falaises, ses arbres puissants et ses ombres au bord de l'eau, ce havre de verdure et de minéral en est l'écrin idéal.



La 26e édition de ZOU occupera le végétal et le minéral. *archive Claude RICHON (clp)*

On y retrouvera pour les arts visuels : Aude Calvet, Alison Chevalier, Chibi créa, Maïa Commère, Gérard Chauvin, Emiel Art, Luc Féry, les propriétaires Michel Gayout et LN Le Cheviller. Et bien d'autres.

Et parmi les spectacles vivants : Angel rock, Claire et Antoine, Coffre secret, Estelle Coquin... Tout le programme détaillé sur Instagram ou Facebook zou.festival.

Dès le vendredi 25 septembre, ouverture à partir de 18h, pour le vernissage des expositions et un spectacle de danse sur fil à 20h. Le public est ensuite invité à sortir son pique-nique pour un repas partagé avec les artistes.

Le samedi 26 de 14h à 20h, et le dimanche 27 de 11h à 19h, spectacles, performances et expositions se succéderont ou se juxtaposeront dans les divers lieux dédiés.

Plus ponctuellement de 11h à 12h30 le dimanche matin, un moment d'improvisation collective entre artistes de toutes spécialités est proposé avec possibilité de partager son pique-nique avec les artistes.

Claude RICHON (clp)

Hameau de la Brousse à Sers. Entrée à prix libre. Renseignements : 05 45 24 95 72.

Rénovation Depuis quelques jours, la D16 est barrée à la sortie de Villebois-Lavalette et au rond-point de la D939 suite aux travaux de rénovation des ponts situés au Peyrat.

Les ponts du Peyrat se refont une santé



Sébastien Bouchet et Cédric Maas espèrent rouvrir les ponts à la circulation vers le 15 octobre. *Claude RICHON (clp)*

BLANZAGUET-SAINT-CYBARD

La D6 qui traverse le petit village du Peyrat sur la commune de Blanzaguet est un axe important qui draine la circulation du Confolentais vers Montmoreau ou Blanzac, qui voit passer entre 2.000 et 2.500 véhicules jour, selon une estimation des agents du Département. Un pont permet d'enjamber le ruisseau du Voultron et un second sur l'ancien bief, qui désormais sert de bras décharge de crue, et qui alimentait un moulin aujourd'hui disparu. Elle est déviée durant les travaux via la D5 et le rond-point d'Édon.

Ces deux ponts, compte tenu de l'importante circulation, dont beaucoup de poids lourds, commençaient à présenter des signes de fatigue. « *Avec des charges de plus en plus lourdes, ces ouvrages demandaient à être vérifiés, repris et consolidés* », explique Sébastien Bouchet chargé d'études ouvrages d'arts au Département de la Charente.

« *Si celui qui franchit le ruisseau, dont le tablier en bois avait été remplacé par du béton au milieu des années 1900, n'a pas bougé, le second sur le bief qui a toujours été en maçonnerie de pierres d'après les archives, a besoin d'une reprise de son tablier* », déroule Cédric Maas, chef des ouvrages d'arts au Département qui dirige les équipes.

« *Au départ, nous devions faire deux tranches de travaux, mais cela était compliqué tant du point de vue des réseaux solidaires des ponts (eau, électricité, internet) que de la circulation qu'il aurait fallu interrompre deux fois avec toute la problématique des déviations* » abonde Sébastien Bouchet. « *C'est pourquoi nous avons préféré attendre un peu, puisqu'il n'y avait pas urgence, et coordonner les deux reprises en même temps sachant que le premier pont est entrepris en régie départementale alors que le second est délégué à une entreprise externe à savoir la Société Nouvelle de Génie Civil (SNGC) de l'Isle d'Espagnac.* »

« *Sur le pont du ruisseau, le tablier est conservé mais les trottoirs et garde-corps seront refaits en béton, les appuis des piles de soutènement et l'enrochement des berges consolidées avec des pierres de réemploi. Le second, plus petit, que le département souhaitait refaire depuis longtemps, avait un tablier en pierres dont certaines commençaient à se fendre et vont être remplacées par des dalles en béton alors que les garde-corps en pierres seront réutilisés* », expliquent les deux techniciens. Au final, les bandes de roulement se verront rechargées pour retrouver leurs niveaux et revêtues d'un enrobé.

Annoncée fermée jusqu'à fin octobre, la route pourrait être rendue à la circulation vers le 15. « *Nous avons pris de l'avance car la météo est avec nous et nous permet d'aller plus vite que prévu* », annonce Sébastien Bouchet.

Le montant total de la réfection de ces deux ouvrages est d'environ 150.000 euros pris en charge par la collectivité.

Claude RICHON (clp)

Fouquebrune Pour sa deuxième édition, le marché artisanal organisé dimanche 13 septembre à Fouquebrune a réuni plus de 70 exposants. La qualité des créations et la convivialité étaient au rendez-vous. Le point repas affichait d'ailleurs complet.

Le marché artisanal a séduit par la qualité et la diversité

FOUQUEBRUNE

Dimanche 13 septembre, Betty Gendronneau, sculptrice animalière qui donne notamment une seconde vie aux vieux outils en les transformant en œuvres originales, accueillait la deuxième édition de son marché artisanal.

Au fil des stands, les visiteurs ont pu découvrir une grande variété de créations : sculptures, céramiques, bijoux, objets décoratifs et autres réalisations artisanales. La qualité et l'originalité des œuvres ont largement contribué à l'attrait de la manifestation.

« *Certes, il y avait un peu moins de visiteurs qu'à la première édition. La chaleur a aussi joué un rôle. Peut-être faudra-t-il retarder les prochaines éditions, voire en octobre* », a expliqué Betty Gendronneau.

Au gré du cheminement, parmi les exposants, Christine Gravé, sculptrice céramiste de Chazelles, présentait plusieurs de ses réalisations. Sa coupelle en céramique, imaginée comme bain d'oiseaux et abreuvoir d'extérieur, attirait notamment les regards. Une création à la fois décorative et utile, qui illustre bien la diversité des objets proposés.

Tout au long de la journée, les échanges entre visiteurs et créateurs ont contribué à maintenir une atmosphère chaleureuse. La pause gourmande a elle aussi rencontré son public : le point repas affichait complet, témoignant de l'intérêt suscité par ce rendez-vous, tant pour les créations artisanales que pour le moment de convivialité.



Christine Gravé de Chazelles, céramiste. *Odette GÉRARD*

Cette deuxième édition reste donc encourageante pour l'organisatrice. Betty réfléchit déjà à la prochaine édition et à un éventuel rendez-vous en octobre, une période qui pourrait être plus propice à la promenade et à la découverte des stands.

Odette GÉRARD

Escapade en Espagne pour des randonneurs de Charras

CHARRAS

Six randonneurs du Groupe Rando Santé 16/24 de Charras (G.R.S.16/24) se sont lancés dans une escapade en Sierra de Guara, parc naturel spectaculaire situé dans les Prépyrénées de la province de Huesca en Aragon, en Espagne, du dimanche 6 au jeudi 10 septembre sous la conduite de Michel Nicolas, breveté fédéral de la Fédération française de la randonnée pédestre (FFRP).

Au cours de ces cinq jours, les marcheurs ont cheminé dans des paysages hors du commun avec notamment le passage incontournable par le canyon de Barranco Mascun, le dolmen de Losa Mora et le village abandonné d'Otin.



Les six randonneurs de Charras ont défié les chemins espagnols. *Claude RICHON (clp)*

Durant ce séjour espagnol, si les valeureux marcheurs charentais ont un peu souffert des dénivelés, ils en ont pris plein les yeux avec des circuits qui les ont conduits aux passerelles d'Alquezar dans le cours du Rio Vero, à la cascade de Bierge et la boucle de Huevo de Morrano.

« *Mais le temps était idéal pour randonner même si les températures étaient parfois un peu élevées, l'atmosphère du groupe a été comme à l'accoutumée pleine d'humour et de bonne humeur* », avoue Michel Nicolas coutumier de ce genre d'expéditions.

Mais une escapade hispanique passe par l'incontournable découverte de la gastronomie du pays et nos randonneurs ont eu droit à une superbe paella de fin de séjour précédée des tapas traditionnelles qu'ils avaient bien méritées.

Claude RICHON (clp)



Le pont du bras secondaire retrouvera son allure d'origine avec le réemploi des anciennes pierres. *Claude RICHON (clp)*

Polar le Festival

Verdict secret pour le Trophée du Polar



Le jury en plein travail. *TLC*

Samedi 19 septembre, une vingtaine de lecteurs se sont retrouvés à la Médiathèque de Cognac pour une rencontre placée sous le signe du suspense... et du débat !

Cinq auteurs et autrices étaient sélectionnés pour décrocher le précieux Trophée du Polar de Cognac : Jérémy Bouquin, Anixa Carrie, Marlène Charine, La Gale et Olivier Vonlanthen.

Pendant deux heures, les lecteurs ont discuté, argumenté, confronté leurs impressions et défendu leur coup de cœur. Car ici, pas question de voter à la légère : chaque roman a été passé au crible, chaque argument pesé.

Mais pour l'heure, le nom de l'heureux élu reste soigneusement gardé secret. Une chose est certaine : il repartira avec un trophée en bronze signé Dan & Ceb, récompense originale et convoitée de cette 31e édition. Il faudra donc encore patienter quelques semaines avant de connaître le verdict des lecteurs.

Rendez-vous samedi 17 octobre, à Cognac, à l'occasion du 31e Polar de Cognac, pour découvrir lequel de ces cinq auteurs ou autrices succédera au palmarès et recevra le fameux trophée. D'ici là, le suspense reste entier... et, dans le monde du polar, c'est évidemment une excellente nouvelle !

TLC

Exposition

Quand Robert Doisneau posait son regard sur le cognac

COGNAC

À la Maison historique Rémy Martin, une exposition exceptionnelle dévoile, pour la première fois au public, 65 photographies réalisées par Robert Doisneau en 1961. Un regard sensible et poétique sur les paysages charentais, les hommes, les femmes et les gestes qui font vivre le savoir-faire du cognac.

On connaît Robert Doisneau pour ses images devenues iconiques des rues de Paris, ses amoureux, ses écoliers, ses scènes de vie saisies avec tendresse et malice. On le découvre ici sous un autre jour, loin de la capitale, au cœur des paysages de Cognac. Depuis le 19 septembre, la Maison historique Rémy Martin ouvre ses archives et présente une exposition aussi rare que précieuse : « Robert Doisneau & Rémy Martin. Regard sur le cognac ».

À l'occasion du bicentenaire de la photographie et en ouverture des Journées européennes du patrimoine, 65 tirages issus d'un reportage réalisé en 1961 sont enfin dévoilés au public. Une plongée dans la Charente d'alors, lorsque le célèbre photographe avait été sollicité par André Renaud, ancien dirigeant de Rémy Martin.

Pendant son séjour, Doisneau a posé son objectif sur un univers bien différent de celui qui a fait sa renommée. Ici, pas de boulevards parisiens ni de cafés de quartier, mais les vignes, les chais, les paysages de Grande et de Petite Champagne, et surtout celles et ceux qui font vivre la filière du cognac.



À travers l'objectif de Robert Doisneau, le cognac révèle une histoire d'homme. *TLC*



L'exposition présente 65 photographies réalisées par Robert Doisneau en 1961. *TLC*

Des archives sorties de l'ombre

Conservés précieusement dans les archives de Rémy Martin depuis plus de six décennies, ces clichés constituent aujourd'hui un remarquable patrimoine photographique.

Leur présentation permet de mesurer toute la richesse d'un fonds resté jusqu'ici largement inaccessible au public.

Les 65 tirages composent une exposition particulièrement élégante. La mise en scène laisse aux photographies toute leur force et permet de redécouvrir, à travers l'objectif d'un des grands noms de la photographie française, les paysages et les visages qui ont façonné l'histoire du cognac.

Un précieux morceau de mémoire charentaise

Au-delà de l'hommage à Robert Doisneau, cette exposition offre donc un véritable voyage dans la mémoire du territoire. Elle rappelle que derrière une bouteille de cognac se trouvent des paysages, des saisons, des mains et des générations de femmes et d'hommes qui transmettent patiemment un savoir-faire d'excellence.

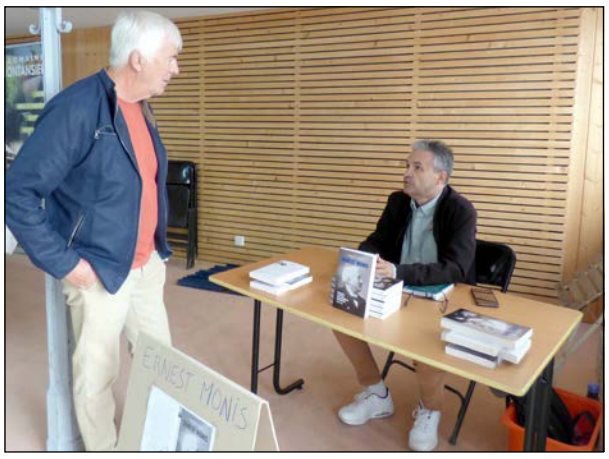
À travers son objectif, Doisneau révèle une Charente à la fois laborieuse et poétique. Ses photographies donnent à voir le cognac autrement : non plus seulement comme un produit emblématique, mais comme le résultat d'une histoire humaine et collective.

À découvrir pendant un an à la Maison historique Rémy Martin.

TLC

Animation La fête locale des vendanges s'est déroulée, cette année à la mi-septembre, sous les halles dans le centre-bourg de la commune de Châteauneuf-sur-Charente.

Dédicace et musique pour un samedi festif



Samuel Possémé dédicace le livre qu'il a consacré à Ernest Monis, un illustre Castelnovien. *Alain MICHAUD (clp).*

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Les chalands habituels du marché du samedi et les badauds ont participé à un moment festif qui s'est déroulé le 12 septembre de 11 heures à 13 heures dans le centre-bourg et sous les Halles.

Une animation musicale proposée par le groupe Jungle Drifters, de Rioux-Martin, avec un chanteur guitariste et un batteur, a mis une belle ambiance. Le public a apprécié des airs de blues, de la musique américaine, de la country et du rock des années soixante.

Des tables avaient été installées sous les halles pour permettre la dégustation d'une assiette réalisée à partir de produits locaux. Au menu, il y avait du melon, des grillons, du jambon, du fromage, de la galette. Il était aussi possible de déguster, avec modération, du pineau et du cognac proposé par des producteurs locaux.

Près de l'une des entrées sous les halles, installé à une petite table, l'écrivain Samuel Possémé, professeur d'histoire géographie au lycée Fernand-Daguin de Mérignac, a dédicacé son livre intitulé *Réussites et échecs d'un républicain indépendant - 1846 1929,* consacré à Ernest Monis, un fils d'huissier originaire de Châteauneuf-sur-Charente devenu Garde des Sceaux en 1902 sous la IIIe République, puis ministre de la Marine dans le gouvernement Doumergue.

Alain MICHAUD (clp)

Pêche Du 9 au 13 septembre, la Charente a accueilli pour la première fois le Championnat de France des Clubs Carpe, entre Angoulême et Cognac.

Le championnat de France des clubs carpe

CHÂTEAUNEUF-SUR-CHARENTE

Christian Chauviré, président de la Fédération Française de Pêche Sportive carpe de Nouvelle-Aquitaine (FFPS) en coordination avec les clubs locaux a permis que ce championnat se déroule sur le fleuve Charente.

Pour le Championnat de France des clubs carpe pêche sportive, dix-sept délégations sont venues de toute la France. Ce rendez-vous majeur du calendrier de la pêche de la carpe en compétition, a offert une belle confrontation sur une Charente réputée pour son cadre de vie et pour son potentiel halieutique.

Durant plusieurs jours, entre Angoulême (pont de la RN 10 à Saint-Yrieix) et Cognac (restaurant La Courtine), les équipes qualifiées se sont affrontées sur différents secteurs de cette rivière emblématique, le fleuve Charente, avec un même objectif : décrocher le titre de Champion de France des Clubs 2026.

Pour cette première édition régionale, le quartier général de la compétition a pris ses marques à la salle des fêtes de Châteauneuf-sur-Charente.

Trente-cinq bénévoles ont été mobilisés à l'occasion de cet événement. Il y avait aussi huit binômes de commissaires. La compétition a pu être suivie par les communications de la FFPS Carpe Nouvelle-Aquitaine et de la FFPS Carpe.

Au classement final, la Team Carpe 87 s'est classée en tête. La seconde place a été remportée par le club de la Gaule Niortaise et la troisième place sur le podium a été obtenue par la Carpe Charentaise.

Alain MICHAUD (clp)



Un poste de pêche à la carpe, sur la Charente, au Bain des Dames. *Alain MICHAUD (clp).*



Le PC des compétiteurs de la pêche à la carpe était à la salle des fêtes de Châteauneuf-sur-Charente. *Alain MICHAUD (clp).*

Santé Pour sa deuxième édition, le forum des associations de santé de Ruffec a réuni associations, professionnels et acteurs du territoire afin de mieux faire connaître les soutiens proposés aux patients et à leurs proches.

Un forum pour mieux accompagner les malades

RUFFEC

Organisé jeudi 10 septembre par l'hôpital de Ruffec, en coordination avec la municipalité, le deuxième forum des associations de santé avait un objectif simple : permettre à tous ceux qui interviennent auprès des patients et de leurs familles de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.
Une quinzaine de représentants d'usagers et d'associations étaient présents pour présenter leurs actions et les accompagnements qu'ils peuvent proposer.
Car face à la maladie, patients et proches peuvent rapidement se retrouver confrontés à un parcours complexe : savoir à qui s'adresser, trouver une écoute, être accompagné dans ses démarches ou simplement rencontrer des personnes ayant vécu une situation similaire.
Présent pour l'occasion, Benoît Fouchet, directeur général du centre hospitalier d'Angoulême, a rappelé l'intérêt de cette mise en réseau. Le but, explique-t-il, est que les associations puissent soutenir les patients, que les professionnels et les différents acteurs se connaissent et *« que tous puissent travailler ensemble »* au service des malades et de leurs familles. *« Ce regroupement n'existe pas sous cette forme-là ailleurs, c'est intéressant »*, souligne-t-il.



De nombreuses associations intervenant auprès des malades étaient présentes. *Michel HÉNOT (clp)*

Des témoignages pour parler de l'après

Cette deuxième édition a également laissé une large place à la parole et au vécu des patients. Comment annoncer la maladie ? Comment apprendre à vivre avec elle ? Comment se reconstruire et trouver les bons relais ? Autant de questions abordées au cours des échanges.
Trois témoignages ont notamment rythmé la rencontre : ceux de Carole Perolle-Gaudin, accompagnée de son fils Mathys, de Keira Richard et de Martine Métier. Toutes ont évoqué leur expérience, de l'annonce de la maladie jusqu'au suivi, à l'accompagnement et à l'après. Une table ronde était animée par Maud Ernoult, élue chargée de la santé et de l'action sociale à la communauté de communes Val de Charente.
La nouveauté de cette édition résidait aussi dans une ouverture plus large aux associations, réseaux de santé et partenaires du territoire, avec le concours de la municipalité et de la communauté de communes Val de Charente. Des professionnels de santé avaient également fait le déplacement pour témoigner et échanger.
Parmi les structures présentes figuraient notamment Marathon de parole, APF France handicap, Charente Parkinson, la Ligue contre le cancer, l'Association française des diabétiques de Charente (AFD 16), ASP Nord Charente, VMEH, La Maison de Léa, Fleur d'Isa, Vivre comme avant, la plateforme des aidants Nord Charente, les contrats locaux de santé du Pays du Ruffécois et du Civraisien en Poitou, le DAC-PTA 16, les CPTS Charente Terre du Milieu et Vallées du Nord Charente, ainsi que la Maison Sport Santé du centre hospitalier de Ruffec et des animateurs en santé publique du GHT.
Au-delà des présentations, le forum entend ainsi faire naître des contacts et faciliter de futurs relais entre associations, soignants et acteurs locaux, pour que patients et familles sachent plus facilement vers qui se tourner lorsqu'ils ont besoin d'aide.

Michel HÉNOT (clp)

Contact : Hôpital de Ruffec, 05.45.29.50.00.

Sport

Un olivier pour faire vivre l'esprit olympique

COURCÔME

Deux ans après le passage de la flamme olympique en Charente, l'esprit des Jeux continue de prendre racine. Lundi 14 septembre, un olivier de plusieurs années a été planté à proximité de la mairie et de la salle des fêtes de Courcôme, à l'initiative du Comité départemental olympique et sportif (CDOS) de la Charente et avec la municipalité.
La plantation s'est déroulée en présence de Fabrice Geoffroy, maire de Courcôme ; Thierry Bastier, président de la communauté de communes Val de Charente ; Jean Dupeyrat, président du CDOS de la Charente ; Patrick Lizot, responsable sportif au Département, ainsi que d'élus, de représentants du sport intercommunal et des enfants de l'école de Courcôme.
Après Champagne-Mouton, Aigre, Ruelle et Saint-Yrieix, Courcôme accueille à son tour cet arbre symbolique. L'initiative est destinée à garder une trace du passage de la flamme olympique en Charente, le 24 mai 2024, et à associer à cet héritage les territoires qui avaient participé à cet événement sans accueillir directement la flamme.
Jean Dupeyrat a rappelé à cette occasion la place de l'olivier dans l'Antiquité et sa portée symbolique. *« Un arbre qui représente la paix, la longévité. Cet arbre rappelle qu'il y a deux ans, la flamme olympique est passée en Charente, un grand moment pour les sportifs et pour les habitants »*, a souligné le président du CDOS.
Pour achever cette plantation collective, Jean Dupeyrat a invité les écoliers à mettre la main à la pelle, tout en les encourageant à prendre soin de l'olivier et à pratiquer une activité sportive. Enfants, élus et participants ont ainsi contribué à planter cet arbre appelé à faire vivre, au fil des années, le souvenir de l'aventure olympique charentaise.



Enfants, élus et habitants ont participé à la plantation de l'arbre de l'olympisme. *Michel HÉNOT (clp)*

Michel HÉNOT (clp)

Gestion de l'eau À l'occasion du renouvellement des conseils communautaires, l'EPAGE*-Syndicat du Bassin Versant du Né (SBVNé) a organisé une journée d'accueil des nouveaux élus délégués à la Gemapi**, le mercredi 16 septembre à la salle des fêtes de Lagarde-sur-Né.

Les élus se forment aux enjeux de l'eau et des milieux aquatiques

LAGARDE-SUR-LE-NÉ

La rencontre avec les élus délégués communautaires avait pour objectif de faire connaissance avec les nouveaux élus et de faciliter les échanges avec les agents du syndicat. Elle avait aussi pour but de développer une culture commune autour des enjeux liés à l'eau et aux milieux aquatiques. Il s'agissait de mieux comprendre les enjeux du territoire et le rôle de l'EPAGE-SBVNé à l'échelle du bassin versant.
Des élus des communes de Gensac-la-Pallue, Bonneuil, Salignac, Genté, Gimeux, Salles-d'Angles, Bessac, Barret, Côteaux du Blanzacais, Saint-Martial-sur-le-Né, Birac, Chalignac, Saint-Médard, Saint-Preuil, Berneuil, Angeac-Champagne ont participé à cette journée.



En déplacement sur le site de Chez Mathé. *Alain MICHAUD (clp).*

Du SIAH à la Gemapi

Le matin, après l'ouverture de la séance par le président Alain Testaud, la journée a débuté par une présentation du Syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique (SIAH). Créé en 1968 à l'initiative de Félix Gaillard, il avait pour objectif initial d'assainir les fonds de vallée afin de permettre l'extension des surfaces cultivables.
La Gemapi (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) est une compétence des collectivités territoriales devenue obligatoire depuis 2018. Elle s'appuie sur quatre grands axes : l'aménagement d'un bassin hydrographique ou d'une fraction de bassin ; l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs et plans d'eau ; la défense contre les inondations ; la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.
Concrètement, c'est l'EPAGE-SBVNé qui exerce la compétence Gemapi et agit dans le cadre de l'intérêt général sur un territoire couvrant le bassin versant du Né ainsi que ses affluents en rive gauche du fleuve Charente entre Châteauneuf-sur-Charente et Merpins. Cela représente 875 km² de bassin versant, 900 km de cours d'eau, 5 EPCI-FP membres, 85 communes et 4 sites Natura 2000.
Les actions sont structurées dans le cadre d'un programme pluriannuel de gestion (PPG) planifié sur dix ans, 2023-2032.
Les interventions de Mélina Calvi, technicienne zones humides, et de Jérôme Clair, animateur, ont permis de clarifier le rôle des élus pour cette nouvelle mandature et de préciser les missions de l'EPAGE-SBVNé. Un temps pour un buffet-repas avait été prévu à midi pour faciliter la convivialité.

Visite de terrain au ruisseau de Chez Mathé

Dans l'après-midi, le groupe d'une trentaine de personnes (comprenant animateurs, salariés, élus, techniciens, presse) s'est déplacé sur le site de travaux situé au niveau du ruisseau de Chez Mathé.
Le ru de Chez Mathé prend sa source au sud de la route départementale 731, près de la limite ouest de l'agglomération de Barbezieux. C'est un cours d'eau (à sec actuellement) qui fait la limite entre les communes de Barbezieux et Barret.
La journée s'est conclue avec la visite des locaux du syndicat. Les interventions de l'EPAGE-SBVNé sont menées en lien avec les collectivités, les habitants, les agriculteurs, les propriétaires, les associations, les partenaires techniques et institutionnels.
Cette réunion a constitué un temps fort dans l'objectif de construire des solutions adaptées au changement climatique et aux réalités locales en faisant de la gestion de l'eau une démarche collective.



Les délégués communautaires à la salle des fêtes de Lagarde-sur-le-Né. *Alain MICHAUD (clp).*

Alain MICHAUD (clp)

**EPAGE : Établissement public d'Aménagement et de Gestion des Eaux.*
***Gemapi : Gestion des Milieux aquatiques et Prévention des Inondations.*
****EPCI-FP : Établissement public de Coopération intercommunale à Fiscalité propre.*

Les échos de la paroisse

BARBEZIEUX - BAIGNES-SAINTE-RADEGONDE - BARRET

Messes

Samedi 26 septembre à 18 heures 30 à Saint-Palais et Aubeterre et à 18 heures à Saint Genis.
Dimanche 27 septembre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.
Samedi 3 octobre à 18 heures 30 à Baignes.
Dimanche 4 octobre à 10 heures 30 à Barbezieux, Chalais et Montmoreau.

Contact

Chaque mardi après-midi de 14 à 17 heures, permanence à la salle Saint-Nicolas à Baignes, parking Saint-Nicolas ; Mail : parbaignes@gmail.com ; site internet : Barbezieux.catholique.fr.
Vous pouvez également joindre le presbytère de Barbezieux au 05.45.78.61.27.

Tennis Club Brossac Le beau temps de la mi-septembre a permis la tenue de l'assemblée générale annuelle en extérieur.

Petite hausse des licences pour 2026-2027



Le président Marc Airiau a accueilli les licenciés et les parents sous le hall du club-house. *C.D. (clp)*

BROSSAC

Ce mercredi 16 septembre en fin d'après-midi, c'est en extérieur, sous le hall du club-house, que le président du Tennis Club de Brossac Marc Airiau ouvre l'assemblée générale annuelle. Licenciés mais aussi parents des jeunes joueurs sont invités à participer. Seconde adjointe, Virginie Beaupère représente la municipalité.

Dans son rapport moral, le président retrace une saison 2025-2026 où le nombre d'adhérents reste stable avec 6 adultes et 11 jeunes. « *L'école de tennis du samedi matin est toujours active, avec deux groupes successifs* », note-t-il. Quatre classes du groupe scolaire Honoré-de-Balzac ont aussi pu bénéficier au printemps de séances de découverte dans le cadre de l'opération Tennis à l'école, subventionnée par le Département. Grâce à l'application Anybody, il est aussi possible de louer les courts au cours de la saison.

Le bilan financier de la trésorière Vanessa Airiau s'avère positif. Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité et le bureau est reconduit dans sa globalité avec Anne de Castelbajac au secrétariat.

Pour la saison 2026-2027 qui s'ouvre, décision est prise de porter les licences adultes de 55€ à 60€ (100€ pour un couple) et celles pour les jeunes de 40 € à 45 € (possibilité de bénéficier du pass sportif).

L'opération « courts ouverts » aura lieu désormais le mercredi soir à partir de 18h30 et l'école de tennis du samedi matin a repris depuis le 5 septembre. Une subvention pourrait être sollicitée auprès des communes dont des enfants sont inscrits.

C.D. (clp)

Tennis Club Brossac, contact : 06.40.06.22.71.



Une assemblée générale annuelle avec vue sur les deux courts du club brossacais. *C.D. (clp)*

Forum associatif Chalais a vibré le 12 septembre avec le forum des associations : 30 structures et 60 activités, rendez-vous d'échanges entre bénévoles, familles et futurs adhérents. Le maire a salué cette vitalité citoyenne et le soutien municipal aux initiatives locales.

Trente associations et soixante activités au service de la vie locale

CHALAIS

Le forum des associations de Chalais, qui s'est tenu le 12 septembre sur le stade municipal, a mis en lumière le bouillonnement dynamique de la vie associative locale et l'engagement désintéressé de ses bénévoles. Ceux-ci ont dispensé des informations précieuses aux nombreux visiteurs, venus en famille, sur le fonctionnement et les missions de leurs structures, tout en nourrissant des échanges éclairants avec les futurs adhérents potentiels. Le public a ainsi pu faire connaissance avec des associations solidement enracinées dans le paysage chalaisien depuis de nombreuses années, tout en découvrant des initiatives plus récentes comme l'Aïki-taïso, le Hi-Hop et l'Acrodanse, sans oublier l'élan humanitaire porté par l'association ASINOU.



Un panorama collectif : bénévoles, visiteurs et multiplicité d'activités à Chalais. *FC (clp)*

Au total, 30 associations représentaient 60 activités sportives, de loisirs et culturelles, témoignant d'une richesse et d'une diversité particulièrement vivantes.

Olivier Blancheton, le maire, a salué *« l'esprit collectif et la générosité des bénévoles »*, soulignant que ce forum illustre parfaitement la vitalité de notre cité et son aptitude à se fédérer autour d'objectifs citoyens. Il a exprimé sa fierté devant l'éveil des talents locaux et l'ouverture de Chalaisiens et Chalaisiennes à l'entraide et à la culture du partage, promettant un soutien renforcé aux initiatives associatives qui font la richesse de notre commune.

FC (clp)



Démonstration de taille de pierre de Casse Cailloux. *FC (clp)*



Quand ASINOU fait vibrer le forum : musique et élan humanitaire réunis. *FC (clp)*

Comité des fêtes Constitué au début de l'été, le nouveau comité des fêtes de Saint-Félix présidé par Nathalie Le Tutour avait décidé de mettre sur pied un premier vide-greniers.

Joli succès pour le premier vide-greniers du comité

SAINT-FÉLIX

« *Nous sommes vraiment bien installées dans un superbe cadre* », reconnaissent Roselyne et Elisabeth, deux Oriollaises qui ont fait le choix d'exposer côte à côte. Sur une dizaine de mètres, elles proposent en effet un bel éventaire hétéroclite de vaisselle, bibelots, vêtements de seconde main, petit électro-ménager. « *Il fait beau et ce sera sans doute notre dernière brocante de l'année.* »

Ce dimanche 13 septembre, le nouveau comité des fêtes de Saint-Félix avait décidé d'organiser son premier vide-greniers dans le hameau administratif de Chez Launais. « Ce *vaste site arboré à l'arrière de la salle des fêtes s'y prête à merveille et un agriculteur nous a mis à disposition un champ moissonné en bordure de la D7 pour le stationnement des visiteurs* », note la présidente, Nathalie Le Tutour.



Jeune coiffeuse installée sur la commune, MomoCoiff' n'a pas hésité à venir sur la brocante pour travailler. *C.D. (clp)*



Autour de la présidente, debout, 3e à gauche, la solide grappe de bénévoles a assuré la réussite de la manifestation. *C.D. (clp)*

« *Depuis ce matin à l'aube, 36 exposants inscrits sont installés, sur un peu plus de 200 mètres linéaires*, détaille quant à elle Françoise Sobrie, secrétaire. *Le temps favorise la venue d'un petit flot continu de chineurs en quête d'un objet coup de coeur* ».

Si les enfants n'ont pas été oubliés avec une piste de kartings électriques, plus étonnant est le stand de MomoCoiff, la jeune coiffeuse de la commune qui n'a pas hésité à s'installer avec succès en plein air.

La restauration rapide a attiré les gourmets tout au fil de la journée. « *Nous réfléchissons déjà à un marché des artisans dans la salle des fêtes au cours de l'automne* », confie la présidente.

C.D. (clp)

Rallye des Remparts Chalais a vécu samedi 19 septembre une journée immersive dans le patrimoine automobile : près de 500 voitures anciennes ont rejoint le château pour une halte déjeuner. En parallèle, clubs et producteurs locaux ont animé l'ancien jumping, attirant quelque mille passionnés et bouleversant le centre-ville par leur effervescence.

Chalais, capitale d'un jour pour les voitures anciennes

CHALAIS

Samedi 19 septembre, le temps d'une journée, Chalais est devenue la capitale sud-charentaise du patrimoine automobile, avec le rallye international des Doyennes et des Légendes du circuit des remparts d'Angoulême qui a fait étape au château de Chalais pour une halte déjeuner.
Moteurs hurlants, chromes étincelants et parfum de nostalgie : près de 500 joyaux roulants de l'automobile ont franchi le pont-levis de l'édifice pour stationner dans la cour d'honneur et le belvédère du château, offrant un panorama vivant du patrimoine automobile aux visiteurs. Les chromes étincelants et les cuirs patinés ont formé un tableau d'époques révolues.
Parallèlement, de nombreux clubs de voitures anciennes ont convergé vers l'ancien jumping où un marché de producteurs a réjoui les papilles : buvette, sandwichs, barbecues, frites, huîtres, charcuterie, viande, légumes, chèvre chaud, sans oublier glaces, brownies et miel.

Un impact économique et social notable

Ce rassemblement, orchestré par l'association Anim's et secondé par de nombreuses structures associatives chalaisiennes avec le soutien inconditionnel de la municipalité, a mobilisé 80 bénévoles. On estime qu'environ un millier d'amoureux de vieille mécanique et de simples curieux ont foulé ce site.
L'impact économique et social fut aussi au rendez-vous. En centre-ville, les rues ont connu quelques embouteillages, conséquence directe de l'afflux des visiteurs et des véhicules. Les restaurateurs locaux ont affiché complet, signe indéniable d'un tourisme de découverte qui a boosté les commerces, tout en renforçant le tissu associatif et l'offre culturelle du territoire.

Transmission et mémoire

Au-delà de l'éclat des voitures et de la gastronomie, cette journée s'est incarnée dans une démarche de transmission et de mémoire. Les voitures anciennes ne sont pas de simples objets d'exposition ; elles portent en elles les histoires des artisans qui les ont conçues, des pilotes qui les ont pilotées et des passionnés qui les veulent encore actives. Le spectacle offert par ces bolides alignés au pied du château a permis au visiteur de mesurer la distance parcourue par l'industrie automobile et les rêves qu'elle a su faire naître.
Pour le public, les sensations furent multiples : le frisson de voir passer un véhicule de collection, la nostalgie du temps révolu réactivé par les gestes des mécaniciens, la curiosité de comprendre les technologies passées, et l'émotion des échanges avec les propriétaires et les organisateurs. Les discours de présentation, les anecdotes des conducteurs ont nourri une réflexion plus large sur la conservation du patrimoine technique et sur les mécanismes de transmission intergénérationnelle.

FC (clp)



Sur le belvédère du château, près de 500 joyaux automobiles stationnés. *FC (clp)*



Les anecdotes des conducteurs ont nourri une réflexion plus large sur la conservation du patrimoine. *FC (clp)*



Le marché de producteurs a réjoui les papilles des suiveurs. *FC (clp)*



CHOISISSEZ SON CADEAU :

☐ 1 AN = 59 €
pour 52 numéros, au lieu de 70 €
soit 15 % de réduction

☐ 2 ANS = 110 €
pour 104 numéros, au lieu de 132 €
soit 16 % de réduction

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR SES COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... Prénom : .....
Adresse : .....
Code postal : ..... Ville : .....
Email : ..... Tél : .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Offre valable pour tout nouvel abonnement jusqu'au 6 octobre 2026

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

CHARENTE Courrier français

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA CHARENTE

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Charente.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

CONSTITUTIONS

A2625**170**

JDM Solutions
Société à responsabilité limitée
au capital de 100 000 euros
Siège social : 5 rue des terres de la Fontaine
16410 DIGNAC
RCS ANGOULEME

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIGNAC du 14 septembre 2026, il a été constitué pour 99 ans, une S.A.R..L dénommée JDM Solutions , au capital de 100 000 euros, dont le siège social est 5 rue des terres de la Fontaine, 16410 DIGNAC, en cours d'immatriculation au R.C.S. d'ANGOULEME

L'Objet social est les travaux de découpe laser, pliage, soudure, chaudronnerie, mécano-soudure, sablage, peinture industrielle, traitement et finition de surfaces ;

- la mécanique industrielle, l'usinage, la fabrication, l'assemblage, la transformation et la réparation de pièces mécaniques, métalliques, plastiques et de tous autres matériaux, ainsi que la production de pièces, prototypes et petites séries par fabrication additive, notamment par impression 3D et par tous procédés de fabrication additive ;

- la conception, l'étude, le développement, la fabrication, l'installation, la mise en service, la maintenance, le dépannage, la réparation et la commercialisation de machines spéciales, machines-outils, équipements industriels, lignes de production et automatismes ;

- les activités de bureau d'études, d'ingénierie, de conception mécanique, électrique, électronique, informatique et d'automatisme, le prototypage, la recherche et le développement

- la fabrication, l'assemblage, l'achat, la vente, la distribution, l'importation et l'exportation de pièces, sous-ensembles, machines, équipements industriels et de tous produits manufacturés

- la vente, notamment par internet, de produits manufacturés, de pièces détachées, d'équipements industriels, de machines, de matériels, d'outillages, de composants mécaniques, électriques et électroniques, ainsi que de tous produits se rapportant directement ou indirectement aux activités de la société ;

- la conception, la fabrication, l'assemblage, le dépannage, la réparation, l'installation et la commercialisation de systèmes électriques, électroniques, électromécaniques, informatiques, embarqués, d'automatismes, d'objets connectés et de logiciels associés ;,

- la conception, la fabrication, l'installation, la maintenance et la commercialisation de systèmes de production, de stockage et de gestion de l'énergie, notamment batteries, systèmes photovoltaïques, alimentations électriques, convertisseurs, onduleurs et équipements associés ;

- le négoce, la représentation, la distribution, l'importation et l'exportation de tous matériels, équipements, fournitures et consommables industriels ;

- et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, artisanales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement

Monsieur Jérôme DELIVERTOUX, demeurant 104 Rue de Grauge 16600 RUELLE SUR TOUVRE, assure la gérance.

A2625**045**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 14 septembre 2026, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : «LANI & CO»

Forme : Société Civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.

Capital : 1.000 EUR

Siège social : BLANZAGUET SAINT CYBARD (16320) - 6, Cursac

Objet social :

La prise de participation directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères - L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers La propriété par voie d'acquisition, d'échange, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par tous moyens la prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conforme au caractère civil de la société.

Durée : 99 années

Gérant : Madame **Laetitia LAFAYE**, Demeurant à BLANZAGUET SAINT CYBARD (16320) - 6, Cursac.

Cession de parts :

Les cessions, à quelque cessionnaire que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant, n'interviennent qu'avec l'agrément des associés, donné par décision extraordinaire.

En cas de décès d'un associé, ses parts sociales sont librement transmises à ses héritiers ou ayants droit, sous réserve de l'agrément des intéressés par tous les associés survivants.

RCS : ANGOULÊME.

Pour avis

A2625**145**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

AVIS DE CONSTITUTION

Ainsi qu'il résulte d'un acte sous seing privé, en date du 15 septembre 2026, il a été constitué la société dont les caractéristiques suivent :

Dénomination : **«DSL GROUPE»**

Forme : Société Civile régie par les dispositions du titre IX du livre III du code civil.

Capital : 1.000 EUR

Siège social : ROUGNAC (16320) - 157 rue de la buchille

Objet social :

La prise de participation directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères - L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers La propriété par voie d'acquisition, d'échange, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par tous moyens la prise de participation dans toutes opérations immobilières à condition qu'elles soient conforme au caractère civil de la société.

Durée : 99 années

Gérant : Monsieur **Sébastien LAFAYE**, Demeurant à ROUGNAC (Charente) - 157 rue de la buchille

Cession de parts :

Les cessions, à quelque cessionnaire que ce soit, associé ou non, conjoint, ascendant ou descendant, n'interviennent qu'avec l'agrément des associés, donné par décision extraordinaire.

En cas de décès d'un associé, ses parts sociales sont librement transmises à ses héritiers ou ayants droit, sous réserve de l'agrément des intéressés par tous les associés survivants.

RCS : ANGOULÊME.

Pour avis

Courrier français
Journal MEMBRE du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO

2 POSSIBILITÉS
pour publier vos annonces légales dans nos journaux ou sur le web

PLATEFORME ALC RÉGIE
24h/24 - 7j/7 | CB
annoncelegale.alcregie.com

ENVOI PAR MAIL
Une équipe à votre disposition
annonces.legales@alcregie.com

Besoin d'un renseignement ?
05 56 44 72 24

A2625**182**

FIDAL AVOCATS
Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
37 Place François 1er
16100 Cognac

Au terme d'un ASSP en date du 08 septembre 2026, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MY HABITAT

Objet social : Le courtage et le suivi de chantier en travaux de rénovation de l'habitat et d'extension, la réalisation d'audits énergétiques, la participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ;

Siège social : 35 rue de Saintes 16000 ANGOULEME

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME

Gérant : M. Yoan MITROPE, demeurant 15 rue des vignes jaunes 16730 FLEAC

A2625**177**

FIDAL AVOCATS
Société d'Avocats
262 Rue Fontchaudière
16000 Angoulême
37 Place François 1er
16100 Cognac

Au terme d'un ASSP en date du 08 septembre 2026, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : MY INVEST

Objet social : La propriété, l'administration, l'exploitation par bail, location, sous-location ou autrement, l'achat et la vente à titre exceptionnel, l'édification de tous immeubles bâtis ou non-bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire, usufruitière ou nu-propriétaire, par acquisition, crédit-bail ou autrement, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

Elle peut faire toutes opérations se rapportant à cet objet ou contribuant à sa réalisation, pourvu que celles-ci n'aient pas pour effet d'altérer son caractère civil.

Siège social : 15 rue des vignes jaunes 16730 FLEAC

Capital : 1.000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'ANGOULEME

Gérant : M. Yoan MITROPE, demeurant 15 rue des vignes jaunes 16730 FLEAC

FONDS DE COMMERCE

A2625**176**

CABINET CHASSAIN AVOCAT
Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

Par acte sous seing privé en date à BALZAC (Charente) du 16 septembre 2026, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement d'ANGOULEME le 16 septembre 2026 dossier 2026 00023533 référence 1604P01 2026 A 00882, **Madame Véronique Marie-Claire CHATEIGNER, épouse CHAMBRET** et Monsieur Joël André CHAMBRET, demeurant ensemble à CHAMPMILLON (16290) - 821 rue Vigier, ont vendu à **Monsieur Renald, Roger, Armand, CAUTE**, demeurant à GOND-PONTOUVRE (16160) - 24 Rue du Petit Vouillac, un fonds de commerce d'alimentation générale, presse, dépôt de pain et de gaz, rôtisserie, vente d'huitres, fleurs, produits régionaux, dépôt de vêtements, bar auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac exploitée dans le même local commercial sis à BALZAC (16430) - 2 place de la Liberté, pour l'exploitation duquel Madame Véronique CHAMBRET est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés d'ANGOULÊME sous le numéro 532 430 824 et répertoriée à l'INSEE sous le numéro SIRET 532 430 824 00021, code APE 4719B. Cette cession a eu lieu moyennant le prix principal de DEUX CENT DIX MILLE EUROS (210 000 €) s'appliquant à concurrence de CENT SOIXANTE DEUX MILLE EUROS (162 000 €) aux éléments incorporels et de QUARANTE HUIT MILLE EUROS (48 000 €) aux éléments corporels matériels et agencements. Le transfert de propriété et le transfert de jouissance sont fixés au 16 septembre 2026. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications au siège de la Société d'Avocat «CABINET CHASSAIN» sis à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE (16710) 91 boulevard de Bretagne.

Pour insertion.

A2625**566**

Notaire

Maître Julien MILAN
Notaire associé à Montignac-Charente
16330 LA BOIXE (Charente),
7 avenue Marguerite de Valois

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Me Julien MILAN, le 22 septembre 2026, a été cédé un fonds de commerce de garage automobiles et véhicules routiers, mécanique, carrosserie, restauration véhicules anciens, achat revente, véhicules occasion, achat revente pièces neuves et occasion, location de véhicules sans chauffeur exploité à MONTBRON (16220), SI du Moulin Neuf, lui appartenant, ayant pour enseigne **DSsensation**, et identifié sous le n° SIRET 84878024300012 par la Société dénommée **PICKLES**, dont le siège est à MONTBRON (16220) Si du Moulin Neuf, identifiée au SIREN sous le n° 848780243 et immatriculée au RCS d'ANGOULEME A la Société dénommée DS SENSATION, dont le siège est à BRIE (16590) 30 place du Vieux Fouridentifiée au SIREN sous le n° 108755620 et immatriculée au RCS d'ANGOULEME. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au 1er octobre 2026. PRIX : CENT ONZE MILLE CINQ CENTS € (111 500,00 EUR), s'appliquant aux éléments incorporels : VINGT-NEUF MILLE DEUX CENTS € (29 200,00 EUR), au matériel : QUATRE-VINGT-DEUX MILLE TROIS CENTS € (82 300,00 EUR) dont QUINZE MILLE € (15.000,00 €) pour le véhicule DEPANNEUSE JUMPER. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, Cabinet SFP CONSEILS sis à SAINT YRIEIX SUR CHARENTE (16710), 51 route de Royan, où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2625**115**

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Ronsenac du 27 juillet 2026, Monsieur Olivier JUILLIEN, demeurant 20 route de la laiterie 16320 RONSENAC, a fait apport à la société GARAGE JUILLIEN, société à responsabilité limitée en formation au capital de 230 000 euros, ayant son siège social Le Plantier 2 route de Montmoreau, 16320 RONSENAC, en cours d'immatriculation au R.C.S. d'ANGOULEME , d'une branche complète d'activité d'un fonds artisanal de garagiste exploité à Le plantier - 16320 RONSENAC, pour lequel Monsieur Olivier JUILLIEN est immatriculé au R.C.S. sous le numéro 529 799 116,

Ledit fonds évalué à 230 000 euros, moyennant l'attribution de 23 000 parts sociales de 10 euros chacune.

La Société sera propriétaire du fonds à compter de son immatriculation et en aura la jouissance à compter 1er septembre 2026.

Les créanciers de l'apporteur pourront dans le délai de dix jours suivant la dernière en date des publications légales, faire la déclaration de leurs créances au greffe du TC d'ANGOULEME 529 799 116 et pourront, dans le même délai, faire opposition par acte extrajudiciaire auprès de Monsieur Olivier JUILLIEN, demeurant 20 route de la laiterie 16320 RONSENAC, chez qui domicile a été élu à cet effet.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2625**248**

Notaires

SELARL Antoine CHAUVEAU - Clémentine BOYER -
Vincent TARDIEU
95 avenue de la République
16340 l'ISLE D'ESPAGNAC

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Aux termes d'un acte reçu par Maître Antoine CHAUVEAU Notaire à SOYAUX (16800) 4, avenue du Général de Gaulle (CRPCEN 16078), le 17 septembre 2026, contenant changement de régime matrimonial à la requête de Monsieur Jackie **TROLLIET**, et de Madame Gisèle **TELLIER**, demeurant à LA ROCHEFOUCAULDEN-ANGOUMOIS (16110), 7, clos des Capucines, et actuellement soumis au régime de la communauté légale.

Lesquels, ont déclaré adopter pour l'avenir le régime de la communauté universelle, tel qu'il est établi par l'article 1526 du Code civil.

Les oppositions pourront être faites dans un délai de trois mois et devront être notifiées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par acte de commissaire de justice à Maître Antoine CHAUVEAU, notaire sus-nommé.

TESTAMENT

A2625**681**

Notaires

Benoît NOGUÈS
et Amandine SPICHA-BERARD
Notaires Associés
6, Place Henri Dunant
16000 ANGOULEME
Tél. 05 45 92 05 52
Tél. 05 45 95 04 60

Insertion conforme
à l'article 1378-1 du CPC

Suite au décès de : Madame Paulette, Jeanne, Louise **DOUX**, demeurant à ANGOULEME (16000), Rue des Jardins de la Garenne,

Née à TOURS (37000), le 8 mars 1926.

Décédée à ANGOULEME (16000), le 24 mai 2024.

Maître Benoit NOGUES, notaire à ANGOULEME (16000), 6, place Henri Dunant est chargé du règlement de la succession. Il est précisé qu'il existe un testament en date du 14 mars 2017 contenant des legs universels ayant fait l'objet d'un procès-verbal d'ouverture et de description.

Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire susnommé.

Pour avis.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2625**285**

GB BATIMENT

Société à responsabilité limitée
à associé unique en liquidation
au capital de 3 000,00 €
Siège social et siège de liquidation :
95, route du Grand Maine
16400 LA COURONNE
507 825 529 RCS ANGOULÊME

Clôture de liquidation

Aux termes de décisions en date du 16 juillet 2026, l'associé unique, statuant au vu du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat, a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'ANGOULÊME. Mention sera faite au RCS d'ANGOULÊME.

Pour avis,
le liquidateur

MODIFICATIONS

A2625**512**

JURICA
Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«Parenthèse Running»

Société par Actions Simplifiée
Unipersonnelle
au capital de 5.000 EUR
AUSSAC-VADALLE (16560)
35, Rue du Château d'eau
992.616.318 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions extraordinaires de l'associée unique en date du 11 septembre 2026, il a été décidé (i) d'étendre l'objet social à l'activité suivante : Le conseil et l'accompagnement des entreprises, professionnels et organisations en matière de gestion, d'organisation, de stratégie et de pilotage de leur activité, notamment dans les domaines de l'optimisation financière, du pilotage de la performance, de la maîtrise et de la prévision de la trésorerie ; la conception, la création, le développement et la mise en place d'outils de gestion, de tableaux de bord, d'indicateurs de performance et de procédures internes ; l'accompagnement dans la conception, la mise en œuvre et le pilotage de projets, ainsi que dans la conduite du changement, la transformation des organisations et le management de transition ; le conseil, l'audit, l'accompagnement et la formation en matière de qualité, notamment dans le cadre de la mise en place, du suivi et de l'amélioration de systèmes de management de la qualité selon les normes ISO 9001 ou tout autre référentiel applicable, ainsi qu'en matière d'optimisation des processus et de structuration organisationnelle ; et, plus généralement, toutes prestations de conseil, d'assistance, d'accompagnement, d'audit et de formation se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus et (ii) de modifier la dénomination sociale à compter du même jour, qui sera désormais : **«PARENTHÈSE RUNNING & CONSULTING».**

Les articles 2 et 3 des statuts ont été modifiés en conséquence.

POUR AVIS

A2625**260**

Société d'Avocat
91, boulevard de Bretagne
16710 SAINT-YRIEIX-SUR-CHARENTE
contact@cabinet-chassain.com
Tél. 05.45.94.50.71

BOUCHET CHARPENTE COUVERTURE
Société à Responsabilité Limitée au capital de 88 500 Euros
Siège social : 21 rue de la Combe des Gourdins 16130 GENTÉ
438 625 998 RCS ANGOULEME

L'associé unique de la société «BOUCHET CHARPENTE COUVERTURE» a décidé le 16 septembre 2026 de transformer la Société en Société par actions simplifiée. Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
FORME :
- Ancienne mention : Société à responsabilité limitée
- Nouvelle mention : Société par actions simplifiée
ADMINISTRATION :
- Ancienne mention : Gérant : Monsieur Sébastien BOUCHET
- Nouvelle mention : Président : Monsieur Sébastien BOUCHET, demeurant à JULIENNE (16200) 1 rue de la Vacherie.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Il doit justifier de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix.
AGRÉMENT : En cas de pluralité d'associés, toute cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.
Pour avis.

A2623**819**

DOMAINE AUBINEAU
Société par actions simplifiée
au capital de 710 000 euros

Siège social : 30 Route de la Coudraie - Malaville
16120 BELLEVIGNE
793 777 525 RCS ANGOULEME

Avis de Publicité

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 31 août 2026 :
- la Société AUBINEAU QUENTIN, Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 1 025 510 euros, dont le siège social est situé 8 Rue du Porche, 16120 BELLEVIGNE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 889 062 063 RCS ANGOULEME, représentée par Monsieur Quentin AUBINEAU, a été nommée Présidente à compter du 31/08/2026 et pour une durée égale à la durée de la Société, en remplacement de Monsieur Christian AUBINEAU, demeurant 30 Route de la Coudraie Malaville 16 120 Bellevigne, Président démissionnaire au 31/08/2026.
- Monsieur Quentin AUBINEAU, demeurant 8 Rue du Porche - Malaville - 16 120 BELLEVIGNE et actuellement Directeur Général de la Société, a été maintenu dans l'intégralité de ses fonctions et pouvoirs.
Mention sera faite au RCS d'Angoulême.
POUR AVIS
Le Président

A2625**676**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

SCI LE MASMILLAGUET

société civile immobilière
au capital de 10.000 EUR
Siège social :
RUELLE-SUR-TOUVRE (16600)
7, Avenue Wilson
451.021.786 RCS ANGOULÊME

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 22 septembre 2026, il a été décidé la réduction du capital social d'une somme de 1.000 EUR pour le ramener de 10.000 EUR à 9.000 EUR par annulation des 100 parts sociales numérotées de 901 à 1.000.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis

A2625**571**

Maître Julien MILAN
Notaire associé à Montignac-Charente
16330 LA BOIXE (Charente),
7 avenue Marguerite de Valois

Modification statutaire

Aux termes d'un acte reçu par Maître Julien MILAN le 21 septembre 2026 a été constatée la modification suivante des statuts de la société civile immobilière dénommée **SCI OURS BRUN ET LOUP** dont le siège social est à CHAMPNIERS (16430), 121 Bis Rue des Alouettes au capital de 750 000,00 EUR, identifiée sous le numéro SIREN 820103083.
Gérant actuel : M. Alain GOUDY, époux de Mme Brigitte CHAMOULEAU, demeurant à CHAMPNIERS (16430) 121 bis rue des Alouettes. Né à PERIGUEUX (24000) le 19 octobre 1955.
Nomination d'une co-gérante : Mme Brigitte CHAMOULEAU, épouse de M. Alain GOUDY, demeurant à CHAMPNIERS (16430) 121 Bis rue des Alouettes. Née à ANGOULEME (16000) le 2 février 1961.
M. Alain GOUDY conserve sa qualité de gérant, Mme Brigitte CHAMOULEAU épouse GOUDY a désormais la qualité de co-gérante.
Pour avis
Le notaire

A2625**114**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«LOUGARDAN»

Société Civile Immobilière
au capital de 1.000 EUR
Siège social : SOYAUX (Charente)
2, Chemin des Coteaux
878.275.825 RCS ANGOULÊME

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2026, le siège social et les activités de la société ont été transféré de SOYAUX (16800) — 2, Chemin des Coteaux à ANGOULÊME (16000) 8 et 10 rue Corlieu, à dater du 1er septembre 2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
POUR AVIS

A2623**517**

M.J.P
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros

Siège social : Zone d'emploi Bandiat-Tardoire
16110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS
919 389 783 RCS ANGOULEME

Avis de Publicité

Aux termes d'une décision en date du 01 février 2026, l'Associé Unique :
• A décidé de transférer le siège social de la Zone d'Emploi Bandiat - Tardoire 16 110 LA ROCHEFOUCAULD EN ANGOUMOIS au 316 Route de Mansle 16 110 RIVIERES à compter du 01/02/2026 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
• A pris acte de la démission de Monsieur Maximillian LAVAL de ses fonctions de cogérant à compter du 01/02/2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.
Mention sera faite au R.C.S d'Angoulême
POUR AVIS
Le Gérant

A2625**112**

PHILBEY DIFFUSION
SARL
capital : 10.000 €
108 rue de la Grand Font - 16000 ANOULEME
508 990 850 RCS ANGOULEME

En date du 25/06/2026, l'AG a décidé à compter du même jour, de transférer le siège social de la société du 52 rue D'Emerainville 77183 CROISSY BEAUBOURG au 108 rue de la Grand Font 16000 ANGOULEME - la Société qui était auparavant immatriculée au RCS de MEAUX fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS d'ANGOULEME.

Pour avis et modification au RCS.

A2625**249**

Société d'Avocats
JURICA
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte
TRONQUET-GRAVIL
14 rue Robert Doisneau
CS 32411
16024 ANGOULÊME
Tél. 05.45.38.47.47
www.jurica.fr

«GARNAUD LEBON»

Société À Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 EUR
Siège social : SOYAUX (16800)
2, Chemin des Côteaux
905.069.712 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 1er septembre 2026, le siège social et les activités de la société ont été transféré de SOYAUX (16800) — 2, Chemin des Coteaux à ANGOULÊME (16000) 8 et 10 rue Corlieu, à dater du 1er septembre 2026.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
POUR AVIS

A2624**946**

SELARL PROUST & ASSOCIES
Notaires
79 Avenue de Korb
BP 70022
16230 MANSLE

SARL LES RENTES
Société A Responsabilité Limitée
Capital : 3.000,00 euros
Siège social : Route de grosville, les Rentes, 16170 SAINT CYBARDEAUX
RCS ANGOULEME/ 519 111 371

Suite au procès-verbal d'assemblée générale en date du 28 juillet 2026, il a été constaté :
La cessation des fonctions de gérant de Monsieur André FAUCONNET suite à son décès en date du 13 septembre 2025.
La nomination de Monsieur Ludovic FAUCONNET demeurant 169 rue des Maronniers, Grosville, 16170 SAINT CYBARDEAUX en tant que gérant.
Le transfert du siège social au : 43 rue de l'Ouche, 16170 SAINT CYBARDEAUX.
Les modifications seront faites au Registre du Commerce et des Sociétés de ANGOULEME.

A2625**270**

JURICA
Société d'Avocats
Frédéric DUROT
Alexandra FAURY
Caroline PECHIER
Bénédicte TRONQUET GRAVIL
14 rue Robert Doisneau - ANGOULEME
Tél. 05.45.38.47.47 - Fax : 05.45.92.25.49

KORUM

Société par Actions Simplifiée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 6 rue Joliot Curie
16600 MAGNAC SUR TOUVRE
843.044.793 RCS ANGOULÊME

Aux termes d'une décision en date du 18 août 2026, il a été décidé
• d'augmenter le capital social d'une somme de 45.000€ pour le porter de 5.000€ à 50.000€ par incorporation de réserves
• le transfert du siège social du 6 rue Joliot Curie — MAGNAC SUR TOUVRE au 22 rue Louis Bleriot - MAGNAC SUR TOUVRE.
Pour avis

A2625**598**

SO-B-GREEN

SARL au capital de 1 538,50 €

Siège social : 92 ROUTE DES FOURS A CHAUX

16160 GOND PONTOUVRE

RCS d'ANGOULEME n°841 143 498

AVIS DE MODIFICATION

L'AGE du 01/10/2025 a décidé à compter du 01/10/2025 de diminuer le capital social de 538,50 € par Réduction de capital non motivée par des pertes en le portant de 1 538,50 € à 1 000 €.
Article 6 et 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS d'ANGOULEME.

A2624**847**

Association de Gestion et Comptabilité
50 bis avenue Aristide Briand
79200 PARTHENAY
05 49 94 49 00
contact@accea-plus.fr
www.accea-plus.fr

GAEC DE CHASSAGNE

À capital variable - 40 000 €
Siège social : Chassagne
16240 VILLEFAGNAN
790 606 420 RCS ANGOULÊME

Par décisions unanimes du 31/12/2025, les associés ont décidé de modifier l'objet social afin d'y adjoindre les activités de production et commercialisation d'énergie photovoltaïque. Pour avis,

A2624**088**

S.A.S DISTILLERIE DE L'ETANG

Société par Actions Simplifiée
au capital de 624 000 €
Siège social : L'Etang
16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN
906 320 197 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026, il résulte que le mandat de la Société CORIOLIS - Audit Expertise Conseil, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.
POUR AVIS
Pour la Société
HOLDING LES RENARDIERES
Associée Unique
Monsieur Etienne GIRAUD
Es Qualité

A2623**035**

SAS DENIS JACQUES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 330 555,39 €
Siège social : 35, rue de l'Eglise
16100 JAVREZAC
421 744 574 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération en date du 12 juin 2026, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social à l'activité de marchand de biens en immobilier, comprenant notamment l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, ainsi que l'aménagement, la rénovation et la construction de biens bâtis ou non bâtis et à l'exploitation d'installation de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil, la biomasse ou tout procédé renouvelable permettant la production d'énergie en vue de sa revente.
Pour avis, le Président

A2624**094**

HOLDING LES RENARDIERES

Société par Actions Simplifiée
au capital de 14 194 720 €
Siège social : 16, route des Renardières
16100 BOUTIERS-SAINT-TROJAN
918 158 403 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle en date du 30 juin 2026, il résulte que le mandat de la Société CORIOLIS - Audit, Commissaire aux Comptes titulaire est arrivé à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes en remplacement.
POUR AVIS
Le Président

A2625**174**

Les associés de la SARL «L'HORIZON» au capital de 2 000 Euros, ayant son siège social 20 Route de la Source 16300 SALLES-DE-BARBEZIEUX 938 723 640 RCS ANGOULEME, ont décidé le 01/06/2026, de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la Société, en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce.

Pour avis

A2622**530**

SARL GERLAND PAYSAGISTE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 459 000 €
Siège social : 17, rue de Saintes
16100 JAVREZAC
439 877 408 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2026, la collectivité des associés a nommé en qualité de Co-gérant Monsieur Jean Hippolyte GERLAND demeurant à COGNAC (16100), 87, rue du Dolmen, pour une durée illimitée à compter du 1er juillet 2026. Pour avis La Gérance

A2625**243**

VITI BIO SERVICES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10 000 euros
Siège social : 10 route de Barbezieux - Tout Blanc
16100 CHATEAUBERNARD
435 013 792 RCS ANGOULEME

Aux termes d'une délibération en date du 07/10/2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
POUR AVIS, Le Président

DISSOLUTIONS

A2624**912**

A. de PRUMEAC

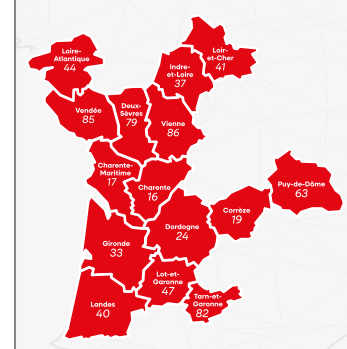
Société à Responsabilité Limitée en liquidation
au capital de 8 000 €
Siège social et de liquidation : 33, rue d'Aguesseau
16100 COGNAC
383 772 548 R.C.S. ANGOULÊME

Aux termes d'une décision en date du 15 juin 2026, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Nicole PRULHO-CARTAU, demeurant à COGNAC (16100), 62, rue de l'industrie, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidatrice pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à COGNAC (16100), 33, rue d'Aguesseau. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce d'ANGOULÊME (16), en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis, La Liquidatrice

VOS ANNONCES PUBLIÉES
dans nos 12 éditions membres du réseau
ALC RÉGIE
Régie publicitaire du groupe PMSO


annoncelegale.alcregie.com
annonces.legales@alcregie.com
05 56 44 72 24

PETITES ANNONCES
MATÉRIELS AGRICOLE
Recherche tracteur toute marque, tout état même HS à partir de 1970 à 2010. Recherche roundballeur 120x120 rouleaux ou barettes. Paiement comptant. Déplacement rapide. Tel. : 0643234351



LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© Eloïse Legay - Thalie Images - FTV

Les Aventurières

Bienvenue chez les Séguret ! Françoise a toujours été une mère assez distante pour Juliette, aujourd'hui adulte, et est aussi de moins en moins présente pour son mari Jean-Pierre, alias JP. Tout change lorsque ce dernier est soudainement kidnappé. Françoise reçoit une vidéo dans laquelle le ravisseur exige un service en échange de la libération de JP : elle doit voler un manuscrit exposé aux archives nationales de Paris. Cet inventaire pourrait détenir des informations sur un célèbre tableau de Leonard de Vinci, *Léda et le Cygne*, disparu depuis trois siècles. Mais pourquoi demander cela à Françoise, simple hôtesse de l'air à la retraite ? Juliette va alors découvrir que ses parents lui ont menti toute sa vie pour cacher leur vrai métier : agents dans un département non officiel de restitution d'œuvres d'art ! Françoise va renouer avec son ancien travail et entraîner sa fille dans ses folles missions…

Les Aventurières est une série mêlant comédie, action et patrimoine, évoluant dans des lieux chargés d'histoire. La fiction aborde aussi les relations mère-fille conflictuelles puisque les deux héroïnes ne s'entendent pas. Les six épisodes possèdent surtout une grande dose d'humour grâce au personnage de Françoise, une retraitée très active qui n'a pas sa langue dans sa poche, jouée par Fanny Cottençon. L'actrice de 69 ans donne la réplique à Charlie Bruneau et Lionel Astier.

Lundi 28, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

Le Jour du Seigneur

À l'occasion de la visite du pape en France, l'émission *Le Jour du seigneur* propose un numéro exceptionnel en direct de Lourdes. Léon XIV célèbrera la messe à 11 heures depuis la grande prairie du Sanctuaire Notre-Dame de Lourdes.

Dimanche 27, France 2, dès 10 h 00

Sur le front

On sait que la plupart de nos vêtements proviennent d'Asie mais on ignore qu'ils sont de plus en plus souvent livrés par avion ! De vieux appareils sont aujourd'hui utilisés pour acheminer nos colis, gratuitement ou à petits prix, malgré les hauts tarifs des transports aériens. *Sur le front* a mené l'enquête sur cette nouvelle économie.

Lundi 28, France 5, 21 h 05

Rendez-vous en terre inconnue

Tony Parker est le nouvel invité de Laury Thilleman dans *Rendez-vous en terre inconnue*. L'ex-star de NBA a vécu une immersion loin de ses repères dans le sud-ouest de l'Angola, aux portes du désert du Namib. Il a partagé le quotidien des Ovakuvale, un peuple d'éleveurs semi-nomades, dépendant de la saison des pluies.

Mardi 29, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
Présenté par Nikos Aliagas
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
Présenté par Cyril Féraud
23.30 Quelle époque !

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.35 Cassandre, série

CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : PAU / LA ROCHELLE
Top 14. 4e journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Restore point, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.35 Échappées belles

M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série

ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LIBERTÉ, LA STATUE QUI VOULAIT CHANGER LE MONDE
22.25 Un opéra pour un empire, doc.

DIMANCHE


Chamboultout, France 2

TF1
21.10 FILM
L'HEUREUSE ÉLUE
22.55 Esprits criminels, série

FRANCE 2
21.10 FILM
CHAMBOULTOUT
22.50 Bis repetita, film

FRANCE 3
19.55 SPORT
CYCLISME : COURSE EN LIGNE ÉLITE MESSIEURS
22.00 Brokenwood, série

CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : TOULOUSE / MONTPELLIER
Top 14. 4e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Saturday Night Live

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ - LE PROCÈS DE KLAUS BARBIE 10
22.45 Crimes contre l'humanité - Le procès de Klaus Barbie, doc.

M6
21.10 MAGAZINE
ZONE INTERDITE
Présenté par Ophélie Meunier
23.10 Enquête exclusive

ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN III
Avec Al Pacino, Andy Garcia
23.40 « Gomorra », manifeste antimafia, doc.

LUNDI


Le mystère Henri Pick, France 3

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : BELGIQUE / FRANCE
22.45 L'après match, mag.
23.10 New York, unité spéciale, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES AVENTURIÈRES
Avec Fanny Cottençon
22.45 Les aventurières, série

FRANCE 3
21.10 FILM
LE MYSTÈRE HENRI PICK
Avec Fabrice Luchini
22.50 La ligne bleue, doc.

CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Ritu Arya, Jacek Koman
21.55 Gourou, film

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
SUR LE FRONT
Vêtements : le tour du monde en 4 jours
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré

ARTE
20.55 FILM
LE PRISONNIER D'ALCATRAZ
Avec Burt Lancaster
23.20 L'expérience, film

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
Présenté par Denis Brogniart
23.15 Une famille en or, jeu

FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
RENDEZ-VOUS EN TERRE INCONNUE - TONY PARKER EN ANGOLA
22.55 Retour de terre inconnue - Tony Parker en Angola, doc.

FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
Avec Michèle Bernier
22.45 La stagiaire, série

CANAL+
21.10 FILM
NUREMBERG
Avec Rami Malek
23.35 Super plan, mag.

FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
GRIGNOTE-MOI SI TU PEUX, LES DESSOUS DE L'APÉRITIF
22.00 Sans alcool, la fête est-elle plus folle ?, doc.
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
22.50 9-1-1, série

ARTE
21.00 DOCUMENTAIRE
L'EMPIRE LVMH
23.05 Musk, Bezos et les autres à la conquête de Mars, doc.

MERCREDI


Cette femme-là, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 10
Avec Justin Hartley
22.50 Tracker, série

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
SŒURS
Avec Lola Dewaere
22.55 Tout pour Agnès, série

FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 Enquêtes de région

CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
LE GANG DES SOURIS VERTES
22.45 L'affaire Bojarski, film

FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
22.55 Cauchemar en cuisine, mag.

ARTE
20.55 FILM
CETTE FEMME-LÀ 12
De Guillaume Nicloux
Avec Josiane Balasko, Éric Caravaca
22.35 La clef, film

JEUDI



Le grand concours, TF1

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND CONCOURS
Le Grand Concours Spécial
23.35 Le grand concours

FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête

FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À AMIENS
Avec Grégoire Bonnet
22.50 La France en vrai, doc.

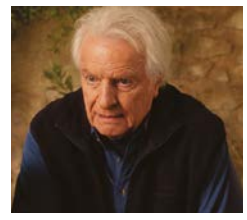
CANAL+
21.10 SÉRIE
CECI N'EST PAS UN CRIME
Avec Pierre Gervais
22.55 Ceci n'est pas un crime

FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
LES 5 VIES DE LA TERRE
Les plantes
L'homme
22.55 C ce soir, mag.

M6
21.10 MAGAZINE
RECHERCHE APPARTEMENT OU MAISON
23.10 Recherche appartement ou maison, mag.

ARTE
20.55 SÉRIE
CAMARADES
Avec Manon Kneusé
23.15 Un été sur le bitume, téléfilm

VENDREDI


Chers parents, Canal+

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : FRANCE / ITALIE
Ligue des Nations
22.45 L'après match, mag.
23.10 Vendredi, tout est permis avec Arthur

FRANCE 2
21.10 SÉRIE
CAPITAINE MARLEAU
22.50 Capitaine Marleau

FRANCE 3
21.10 DIVERTISSEMENT
LE GRAND BÊTISIER - 50 ANS DE RIRE
23.10 Belgomania, toute la Belgique qu'on aime !, doc.

CANAL+
21.10 FILM
CHERS PARENTS
22.35 Le crime du 3e étage, film

FRANCE 5
21.05 FILM
MONSIEUR HIRE 10
Avec Michel Blanc
22.25 Looking for Cézanne

M6
21.10 JEU
LA ROUE DE LA FORTUNE CÉLÉBRITÉS
23.25 La roue de la fortune célébrités, jeu

ARTE
20.55 TÉLÉFILM
LES VIEUX ESPIONS À CUBA
Avec Henry Hübchen
22.30 Les vieux espions vous saluent bien, film

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Édition spéciale - Visite du Pape en France ★★★



France Télévisions propose une édition spéciale pour la venue du pape Léon XIV en France. Le journal de 13 heures sera délocalisé à la Concorde. Plusieurs émissions seront présentées en direct, entre 13 h 30 et 17 heures, par Julian Bugier, Léa Salamé, Stéphane Bern et David Milliat. TF1 couvrira également l'événement dès 13 h 30. **Samedi 26, France 2, dès 13 h 00**

Caprice ★★

Clément, professeur des écoles, parvient à attirer l'attention d'Alicia, une sublime comédienne de théâtre, dont il est fan depuis des années. Après quelques rendez-vous courtois, l'actrice tombe sous son charme. L'enseignant est comblé mais il doit aussi gérer l'omniprésence de Caprice, une pétillante jeune femme au caractère bien trempé, qui s'est violemment entichée de lui… **Samedi 26, France 4, 21 h 00**

L'Heureuse Élue ★★

Benoît a toujours pu compter sur la fortune de ses parents pour profiter de la vie… jusqu'au jour où ces derniers décident de lui couper les vivres ! Endetté, il leur annonce donc qu'il va se marier, espérant empocher l'argent des noces. Mais la chauffeuse Uber, choisie en dernière minute pour jouer sa dulcinée, détonne par son franc-parler, ses gaffes et ses manières de banlieue… Lionel Erdogan forme un drôle de couple avec Camille Lellouche. **Dimanche 27, TF1, 21 h 10**

Chamboultout ★★



Béatrice (Alexandra Lamy) est une femme rayonnante à qui tout semble sourire. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas. Cinq ans plus tôt, son mari Frédéric (José Garcia) a été victime d'un accident de voiture au cours duquel il a perdu la vue. Peinant à se confier oralement, Béatrice se lance dans la rédaction d'un livre sur les épreuves qu'elle et Frédéric ont traversées depuis le drame. **Dimanche 27, France 2, 21 h 10**

Le Mystère Henri Pick ★★

Dans une vieille bibliothèque, une éditrice découvre un mystérieux manuscrit, qu'elle décide de publier. *Les Dernières Heures d'une histoire d'amour* est signé par un certain Henri Pick, un pizzaïolo décédé deux ans plus tôt, dont la famille ignorait tout de cette activité parallèle. L'ouvrage devient un best-seller mais Jean-Michel Rouche (Fabrice Luchini), un célèbre critique, doute de la paternité de ce roman. **Lundi 28, France 3, 21 h 10**

Nuremberg ★★

Pour les 80 ans du procès de Nuremberg, le réalisateur James Vanderbilt a mis en scène cette juridiction historique dans un film. Il a suivi le travail du psychiatre américain Douglas Kelley (Rami Malek), chargé d'évaluer la condition physique et mentale des accusés et de déterminer s'ils sont aptes à être jugés. Sa confrontation avec Hermann Göring (Russel Crowe), le bras droit d'Hitler, se transforme en une redoutable bataille psychologique… **Mardi 29, Canal+, 21 h 10**

Cauchemar en cuisine ★★



Philippe Etchebest se rend à Agde pour aider un restaurateur en difficulté. Propriétaire d'une crêperie près de la mer, Frédéric a, sur le papier, tout ce qu'il faut pour réussir. Pourtant, l'établissement peine à attirer les clients. Appelé en renfort, le chef comprend très vite que les problèmes ne viennent pas seulement de la cuisine et de la gestion mais de l'attitude de Frédéric. **Mercredi 30, M6, 21 h 10**

Meurtres à Amiens ★

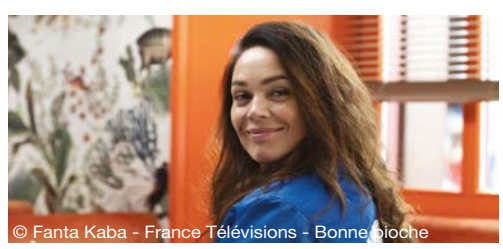
France 3 rediffuse cet épisode tourné à Amiens, avec Grégoire Bonnet et Joyce Bibring. Louis Monet doit enquêter sur la mort mystérieuse de Charlotte Jelenski, une femme passionnée par l'œuvre de Jules Verne qui souhaitait ouvrir un parc d'attractions autour de l'univers de l'écrivain. Son corps a été retrouvé flottant sur une nacelle de manège en forme de *Nautilus*. **Jeudi 1er, France 3, 21 h 10**

Le Grand Bêtisier - 50 ans de rire ★

De *L'École des fans* à *C à vous*, en passant par *Télématin* et *Intervilles*, *Le Grand Bêtisier* déroule cinquante ans de rire à la télévision. Chutes, lapsus, bafouillages, aléas du direct, bugs techniques ou encore fous rires incontrôlables amusent les petits comme les grands durant près de deux heures d'émission. Aux commandes de ce divertissement, Camille Cerf déambule dans le cadre exceptionnel du musée des arts forains de Paris. **Vendredi 2, France 3, 21 h 10**

COUP DE PROJECTEUR

Sœurs


© Fanta Kaba - France Télévisions - Bonne pioche

Lola Dewaere voit double ! L'actrice campe des jumelles dans la minisérie inédite (en quatre épisodes) *Sœurs*, à voir dès mercredi sur France 2. Malgré leur ressemblance physique, Élisabeth et Élodie mènent deux vies plutôt opposées. La première est une avocate débordée, la seconde est tranquillement installée à la campagne. Quand Élodie se montre déprimée à la suite d'une rupture, Élisabeth lui propose de prendre sa place lors d'une fête professionnelle et d'échanger leurs vies le temps d'une soirée… où tout va basculer. Le lendemain, Élodie est tuée mais c'est évidemment Élisabeth qui était visée. Celle-ci continue alors de se faire passer pour sa sœur le temps de mener sa propre enquête. Nicolas Gob et Amaury de Crayencour figurent également au casting de ce thriller psychologique.

Mercredi 30, France 2, 21 h 10

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

Les Clarisses françaises d'Assise À l'approche de la fête de Saint François d'Assise le 4 octobre, ce documentaire propose une plongée dans une communauté de clarisses présente depuis 110 ans sur la colline d'Assise au Monastère Sainte-Colette. ***Mercredi 30, 20 h 35***

JEUX DE MOTS

À vous de jouer !

Grille de M.Malgras	Badoit y a sa source	Se dit d'une défense	Intention	Qui est appelée	Personnel	On s'en sert aux échecs	Epoux de Fatima	Relatif à l'os cubital	Lycurgue et Solon, par ex.
L'Apôtre des gentils →									
Imbécile →									
De même, dans des comptes →					Graisse / Brûlis				
Se jette dans la Baltique →							Auxiliaire / Artère →		
Possessif →			Epreuves / Dégâts →						
Admi-nistrés →						Médecin / Maréchal →			
A de belles couleurs →				Accueillit avec faveur →					
Fromage de Normandie →								Promis avec solennité	
Début d'aveu →				Repos du guerrier →					
Qui manque de grâce →							Conjonction / Symbole →		
Sur la rose des vents →						Où l'on ne risque rien →			
Traités avec égard →									

ACTEE
ALAIN
ARME
ATTENUANT
AUDITOIRE
CARDE
CONGEDIE
CONSONNE
CORNETTE
DECEVANTE
DISSUADER
ECIMEE
EFFECTIVE
ELIMEE
EMACIEE
EUDE
FABLE
GALOPEUSE
JALE
JAPONAIS
LANDAISE
LOBE
LOISIBLE
MEDISANTE
MINISTRE
OBEISSANT
OPERATION
OSER
PAILLET
PEAN
POIL
PROFILE
PROFONDE
RATIONNE
REGALADE
RELIURE
RENARDE
ROUPILLON
SOUHAITEE
SOUMETTRE

À découvrir : un mot de 9 lettres

E	D	R	A	C	N	S	O	U	M	E	T	T	R	E
T	L	R	E	S	O	U	H	A	I	T	E	E	F	S
N	E	I	E	S	I	A	D	N	A	L	G	F	A	U
A	D	C	F	N	T	N	I	A	L	A	E	C	B	E
S	U	T	I	O	A	P	O	I	L	C	T	O	L	P
I	E	D	M	M	R	R	A	A	T	L	N	N	E	O
D	N	I	I	E	E	P	D	I	R	O	A	G	D	L
E	N	S	N	T	P	E	V	E	L	B	V	E	N	A
M	O	S	I	T	O	E	L	L	Z	E	E	D	O	G
A	I	U	S	E	I	I	I	B	E	I	C	I	F	E
C	T	A	T	N	U	P	R	T	I	S	E	E	O	E
I	A	D	R	R	U	E	C	E	G	S	D	A	R	M
E	R	E	E	O	J	A	P	O	N	A	I	S	P	I
E	M	R	R	C	O	N	S	O	N	N	E	O	N	L
E	E	A	T	T	E	N	U	A	N	T	J	A	L	E

SOLUTIONS

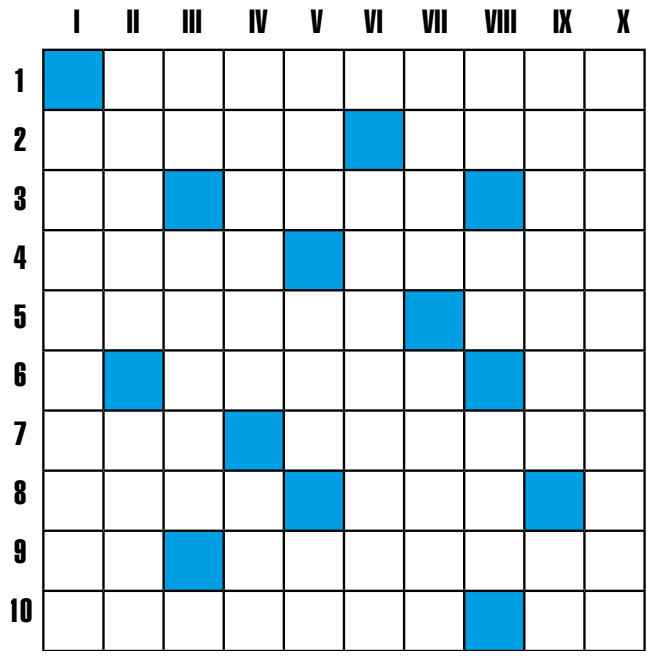
TZIGANE

Mot à découvrir dans la grille de mots mêlés :



JEUX DE REFLEXION

À vous de jouer !



SUDOKU

	2					8		
		4		9			2	
	9	1	6					3
5	1			2	9	6		8
4			7					
					1			5
		8		3		5		
	7			4				6
		9				1		4

MOTS CROISÉS

HORIZONTALEMENT

1. Dans le bain. 2. Fatiguée. Ville du Nevada. 3. Quelqu'un. Maladie tropicale. Article arabe. 4. Joindre. Chanceux. 5. Répète inlassablement. Abri. 6. L'amour de Tristan. Possessif. 7. Origine d'une dépêche funeste. Faire aussi bien. 8. Ancienne unité de compte chinoise. Dépôt de vin. 9. Symbole. Il modifie les clauses primitives. 10. Totale. Est parfois pipé.

VERTICALEMENT

I. Chien de mer. II. Outil du souffleur. On la passe à son successeur. III. Cactus. Aux couleurs de l'arc-en-ciel. IV. Film de Godard (sans l'article). Petit poème. V. Architecte américain. Issue. Tire son nom de sa forme. VI. Oter l'usage de la raison. VII. Elle baigne la Suisse normande. Historien français. VIII. Pronom. Abréviation routière. Prénom féminin. IX. Etat de ce qui est inutile. Abréviation religieuse. X. Dépendance mutuelle.

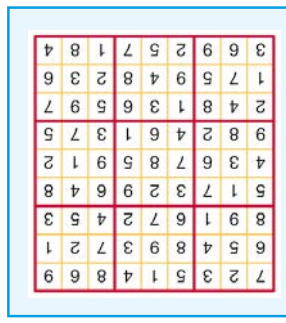
SOLUTIONS

HORIZONTALEMENT

1. Compromis. **2.** Rasée. Reno. **3.** On. Plan. Al. **4.** Unir. Verni. **5.** Serine. Nid. **6.** Iseut. Ta. **7.** Ems. Egaler. **8.** Tael. Lie. **9.** Ti. Avenant. **10.** Entière. Dé.

VERTICALEMENT

I. Rousselle. **II.** Canne. Main. **III.** Os. Irisé. **IV.** Mépris. Lai. **V.** Pei. Née. Vé. **VI.** Aveugler. **VII.** Orne. Taine. **VIII.** Me. RN. Léa. **IX.** Inanité. ND. **X.** Solidarité



Économie L'envolée des cours du pétrole depuis le blocage d'Ormuz pèse sur le quotidien des Français, notamment des ménages modestes qui dépendent de la voiture pour le travail. Portrait d'une France entre grogne, débrouille et transition.

La France s'enfonce dans la crise des carburants



Se déplacer ou se nourrir : un choix auquel de plus en plus de personnes sont confrontées. *Ph.Ugo AMEZ*

Yveline s'est arrêtée à une station-service, à Clamart (Hauts-de-Seine), le long d'une interminable avenue qui s'enfonce dans la banlieue. La jauge de sa Renault Captur est loin d'être à zéro. Mais cette infirmière à la retraite préfère remplir dès à présent le réservoir. *« Des fois que le carburant vienne à manquer. Ou que le prix augmente encore de 20 centimes. »* La crise pétrolière ? *« C'est un sujet d'angoisse. »* Pas tant pour elle-même, qui fait *« un plein tous les deux mois »*. Mais pour tous ces foyers dépendants du pétrole qui, *« à Noël, devront choisir entre les cadeaux des enfants et le trajet pour aller voir la grand-mère »*. Le sujet est dans tous les esprits : *« Avant, tu rencontrais quelqu'un, tu lui demandais : « Comment ça va ? » Maintenant, c'est tout de suite : « T'as vu les prix de l'essence ? » »*

À la pompe voisine, Kévin n'en croit pas ses yeux. *« Oh, ça fait mal ! »* Ce moniteur d'auto-école, à son compte, a beau payer *« 130 € de plein tous les deux jours »* et s'approvisionner chez Total qui a gelé ses tarifs, il ne s'habitue pas à un diesel facturé 2,25 € le litre (contre 1,70 € avant la guerre en Iran). Il y a aussi Antoine, ingénieur, qui après avoir fait le plein pour le week-end rentre chez lui enfourcher son vélo pour aller travailler. Ou Sarra, mère au foyer, deux enfants en bas âge à l'arrière de sa voiture, qui privilégie de plus en plus les transports en commun, même si les liaisons de banlieue à banlieue ne sont pas toujours faciles.

Un garage solidaire témoin de la précarité énergétique

Mais c'est un coup de fil à Solidarauto 49, à Trélazé (Maine-et-Loire), qui renseigne le mieux sur les conséquences sociales des tarifs stratosphériques des carburants. La clientèle de ce garage solidaire – qui loue et répare des véhicules à prix modiques – était longtemps constituée de bénéficiaires du RSA, de saisonniers, de chômeurs. Depuis peu, Damiens Boutonnat, le chef d'atelier, voit aussi arriver des membres des classes moyennes, et même des cadres. *« On travaille pour payer le carburant, on paie le carburant pour travailler. C'est le serpent qui se mord la queue. »* En 2018, lui-même avait pris part au mouvement des gilets jaunes et se demande quand la colère va exploser. *« Les gens sont perdus, certains seraient prêts à se mobiliser, beaucoup se demandent à quoi bon »*, assure-t-il. Le chef d'atelier a la chance d'habiter à cinq minutes de son boulot, mais il comprend ce client qui, l'autre jour, lui a annoncé qu'il abandonnait son emploi dans un entrepôt logistique, à 40 km de son domicile. *« La quarantaine, père de famille, il gagne 1.500 €. En mettant dans la balance le budget carburant qui a explosé, le coût des réparations, les déplacements, la fatigue, il se rend compte que c'est plus rentable de rester chez lui, à toucher le chômage. »*

Un *« gâchis »*, soupire Damiens Boutonnat. *« Ce gars trouvera peut-être un emploi en télétravail. Ou alors, il faudra qu'il déménage. Là où il habite, loin de tout, y a pas de boulot. » « Nos équipes reçoivent les appels à l'aide de personnes en emploi qui ne parviennent plus à acheter du carburant pour se rendre au boulot »*, alerte aussi Anne-Claire Maho, chargée du plaidoyer transition écologique au Secours catholique. L'an dernier, son organisation a versé 800.000 € d'aides à la mobilité.

Des dispositifs d'aide insuffisants

Il y a également les dispositifs lancés par l'État, de l'indemnité gros rouleurs (un chèque de 100 € pour les actifs utilisant leur voiture pour aller travailler) au leasing social (qui permet aux ménages modestes de louer un véhicule électrique à moins de 200 € par mois). Mais parce qu'ils ne sont pas toujours connus ou suscitent de la méfiance – *« pas évident de se projeter dans la location d'une voiture électrique neuve quand on a déjà des factures impayées »* –, ils n'atteignent pas toujours leur cible. *« Avec la hausse des prix à la pompe, une part croissante de la population doit effectuer un choix douloureux : se nourrir ou se déplacer »*, conclut Anne-Claire Maho.

Éloignés des centres-villes et des transports en commun, les ménages ruraux sont en première ligne. En 2021, l'Insee avait calculé que *« 2,2 millions de ménages, soit 10,6 % des ménages propriétaires d'une voiture, ont dépensé plus d'un mois de leurs revenus annuels en carburant »*. En projetant ces chiffres sur les niveaux du carburant du printemps 2026, l'institut statistique estime que ces ménages, *« surreprésentés dans le rural »*, sont deux fois plus nombreux.

La voiture au cœur du débat présidentiel

La bonne nouvelle, se félicite Pierre Chasseray, délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes, c'est que *« pour la première fois, la bagnole sera au cœur d'une campagne présidentielle »*. Il a lancé une pétition en ligne pour exiger une baisse des taxes sur les carburants. Son argumentaire est bien rodé : *« Des carburants très chers, c'est moins d'argent pour les autres postes de consommation, donc un coup porté à la croissance et par conséquent aux finances publiques. Cela génère de l'inflation, qui appelle une montée des taux d'intérêt, et donc une augmentation de la dette »*, relate-t-il.

Entre le blocage des marges des raffineurs, la baisse de la TVA à la pompe ou la taxation des superprofits des pétroliers, les candidats ne manquent pas de propositions. Mais l'enjeu sera de voir plus loin que l'issue du scrutin. Alors que le prix du baril de pétrole a repassé les 100 dollars (87 €) début septembre, dopé par le regain des tensions dans le golfe Persique et le blocage du détroit de Bab Al-Mandeb au Yémen, les analystes sont formels : *« Il va falloir s'habituer à vivre avec un pétrole élevé, et plus encore les tarifs des produits raffinés »*, estime Cécile Maisonneuve, experte associée à l'Institut Montaigne.

« Quand bien même les guerres en Iran et en Ukraine devaient cesser, quand bien même on devait ici et là parvenir à des garanties de paix, hautement improbables, il s'agirait de restaurer l'outil industriel de raffinage, largement endommagé par ces conflits », poursuit la spécialiste de l'énergie. *« Ce serait l'affaire de longs mois, voire d'années. »*

Une dépendance structurelle difficile à surmonter

Les Européens, qui depuis 2009 ont réduit de 20 % leurs capacités de raffinage, n'ont guère d'autre choix que de subir. La France n'échappe pas à cette relative impuissance : *« Elle disposait de 24 raffineries dans les années 1970. Elle n'en compte plus que six, pour certaines contrôlées par des fonds d'investissement, sur lesquels le gouvernement n'a aucune prise »*, précise Cécile Maisonneuve.

Pouvoir d'achat, confrontations géopolitiques, stratégie ou absence de stratégie industrielle… Les réalités s'entrechoquent et conduisent l'experte à interroger : *« Veut-on vraiment continuer de dépendre, pour notre énergie, de dirigeants étrangers belliqueux, imprévisibles, qui ne nous aiment pas ? »*

« On a construit notre mobilité sur une énergie dont on ne maîtrise ni la production, ni l'approvisionnement, ni le prix », abonde Laurent Hecquet, directeur de l'Observatoire des experts de la mobilité. *« Cette crise nous invite à accélérer sur la voie de la transition. »* Avec un obstacle qu'il ne sous-estime pas : *« Paradoxalement, ceux qui auraient le plus intérêt à réduire leur dépendance aux carburants sont aussi ceux qui ont le plus de mal à financer un passage à l'électrique. »*

Denis PEIRON

Relations internationales La visite de Léon XIV en France s'inscrit dans une longue histoire de déplacements pontificaux dans l'Hexagone.

Pourquoi les papes visitent-ils tant la France ?



Une banderole annonce la venue de Léon XIV à Metz le 28 septembre. *Alexandre Marchi/MAXPPP*

Depuis quand et pourquoi les papes voyagent-ils en France ?

Le voyage de Léon XIV est le douzième d'un pape en France depuis le concile Vatican II, ce qui fait de notre pays le plus visité par les papes. Si les voyages pontificaux modernes ont débuté sous le pontificat de Paul VI, Jean-Paul II, le premier, a établi à travers ses huit déplacements un lien spécifique avec la France dès 1980. Outre son intérêt pour la fille aînée de l'Église qu'il a exhortée à se rappeler des promesses de son baptême dans son célèbre appel du Bourget le 1er juin 1980 , l'intérêt pour lui était *« d'associer la diplomatie du Vatican aux grandes orientations de celle de la France, qui commençait à s'affirmer comme une grande puissance européenne, notamment à travers son opposition à l'Union soviétique »*, explique le chercheur François Mabille, spécialiste de la diplomatie pontificale et auteur du livre *Les Voyages des papes en France* (Éd. du Cygne, 132 p., 16 €). C'est dans cette articulation entre déplacement pastoral et déplacement diplomatique que se situe la particularité de la relation entre la France et le Vatican.

Pourquoi la France occupe-t-elle une place si privilégiée dans l'agenda des voyages pontificaux ?

Vu de Rome, la France apparaît comme « *un laboratoire des mutations du catholicisme qui dépassent le seul cadre français »*, selon François Mabille. En combinant à la fois un *« héritage chrétien ancien et une sécularisation avancée »*, elle devient un territoire d'observation privilégié des évolutions sociales et religieuses, comme la baisse du catholicisme de transmission ou encore la hausse des baptêmes d'adultes, à l'échelle européenne et internationale.

La dimension diplomatique compte aussi : puissance nucléaire et culturelle, membre du Conseil de sécurité de l'ONU, abritant aussi des institutions internationales comme l'Unesco, la France offre aux papes un terrain privilégié pour des messages destinés au monde. Enfin, la vigueur des débats intellectuels et culturels – laïcité, bioéthique, migrations… – et la diversité des interlocuteurs expliquent l'attention constante portée à la France.

Que reste-t-il, dans la mémoire collective, des précédents voyages des papes en France ?

Chaque déplacement du pape en France a révélé un visage différent de l'Église sur place et reflété les orientations propres à chaque pape. On retient le discours de Jean-Paul II à l'Unesco, en 1980, sur le rôle de l'éducation et de la culture. Les Journées mondiales de la jeunesse de 1997 ont révélé un renouveau parmi la jeunesse catholique française et l'espoir d'une nouvelle évangélisation. En 2008, le discours de Benoît XVI aux Bernardins structure le dialogue entre la culture, la foi et la raison, et *« illustre le lien entre le catholicisme et la réflexion intellectuelle et spirituelle »*, souligne François Mabille.

Avec son passage à Lourdes, un an après Jean-Paul II qui y avait fait son dernier voyage en France quelques mois avant sa mort, Benoît XVI montre la présence de l'Église catholique auprès des plus vulnérables. En 2023, le pape François choisit Marseille pour mettre en lumière la Méditerranée comme laboratoire, traversée par les migrations, les conflits et les fractures NordSud. Il entend y rendre visible la souffrance sociale et déplacer l'attention vers les périphéries.

Pour l'expert en géopolitique des religions, l'impact durable des déplacements pontificaux en France peut se mesurer *« à travers les dynamiques pastorales et l'appropriation des messages papaux par les Églises locales »*. Mais ce qui se joue, selon lui, est davantage un renforcement qu'un bouleversement des dispositifs locaux, les visites papales, notamment auprès des associations, permettant la *« légitimation d'un certain nombre d'activités d'Églises »*.

Qu'est-ce qui va se jouer lors du voyage du pape Léon XIV en France ?

« Si François cherchait à rendre visibles les blessures, Léon semble chercher les médiations capables de les guérir », analyse François Mabille. Arrivé à la tête de l'Église catholique dans un monde fragmenté, le pape de spiritualité augustinienne met régulièrement l'accent sur l'éducation, la démocratie, la paix, les évolutions numériques et la formation intégrale de la personne. Dans une continuité assumée, il reprend les grandes thématiques de ses prédécesseurs en les adaptant au contexte actuel.

Le déplacement de Léon XIV à l'Unesco, qui fait écho à celui de Jean-Paul II en 1988, rappelle son rejet des logiques de puissance et souligne le rôle des institutions internationales comme espaces où doivent cohabiter multilatéralisme et respect des peuples. Le choix de Metz met en lumière le fait qu'en Europe, des États jadis ennemis ont su dépasser leur rivalité pour construire une communauté de destin. Celui de l'Institut catholique de Paris met l'accent sur un enjeu clé : former au XXIe siècle, à l'ère de l'intelligence artificielle. Il interroge la manière d'éduquer les jeunes, et ce que les universités catholiques, par leur spécificité, peuvent apporter à cette mission.

Gabrielle FROMONT